

2024



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Équipe de prévention spécialisée de
Villiers-le-Bel



IMAJ.VILLIERSLEBEL@IMAJ95.FR



01 34 29 77 84
06 31 47 18 94



IMAJ.VLB



IMAJ.VLB



Table des matières

I. Moyens humains, logistiques et organisation.....	2
1.1 Composition de l'équipe éducative en 2024.....	2
1.2 Présentation du mode d'organisation du travail	3
II. Les modes d'intervention :.....	4
2.1 Contexte territorial, présence sociale et travail de rue	4
2.2 Actions éducatives collectives.....	5
2.3 L'accueil au Local.....	14
2.4 Accompagnement individuel.....	15
III. Le Public.....	15
3.1 Jeunes connus.....	15
3.2 Jeunes en accroche.....	16
3.3 Jeunes accompagnés.....	16
3.5 Analyse des données clés.....	18
IV Accompagnement et actions auprès des jeunes âgés de 11 à 15 ans.....	19
4.1 Thématiques d'accompagnement :.....	20
4.2 Evolution des situations des 11/15 ans.....	21
4.3 Zoom sur un projet : « Bien manger, bien partager ».....	22
4.4 Partenariat avec les établissements scolaires.....	23
4.5 Passerelle CM2	24
V. Accompagnement et actions auprès des 16/25	24
5.1 Thématiques d'accompagnement auprès des 16-17 ans.....	24
5.2 Zoom sur une situation : Mariame, 17 ans.....	25
5.3 Thématiques d'accompagnements auprès des 18-25 ans.....	26
5.4 Zoom sur une situation : Jason, 22 ans.	27
5.5 Projets menés et partenariats :.....	28
VI. Actions en faveur de l'égalité H/F.....	30
VII. Utilisation des réseaux sociaux	31
7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux.....	31
7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux	32
VIII PARTENARIATS ET PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL.....	33
8.1 Carte partenariale	33
8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ (AEA / ACI).....	33
8.3 Partenariats actifs en 2024.....	34
ANNEXES.....	37

Glossaire

ACI	Atelier et chantier d'insertion
AEA	Auto-école Associative
AFPA	Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASSR	Attestation scolaire de sécurité routière
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BSR	Brevet de sécurité routière
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAPV	Communauté d'agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCHVO	Communauté de communes du Haut Val d'Oise
CCP	Certificat de compétence professionnelle
CCPD	Conseil communal de prévention de la délinquance
CEJ	Contrat d'Engagement Jeune
CESCE	Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement
CFA	Centre de formation d'apprentis
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CIO	Centre d'information et d'orientation
CLAS	Contrat local d'accompagnement à la scolarité
CLS	Contrat local de santé
CLSPDR	Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation
CMP	Centre médico-psychologique
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CODES	Comité Départemental d'Éducation pour la Santé
CPE	Conseiller principal d'éducation
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
E2C	École de la 2 ^e Chance
EPIDE	Établissement pour l'insertion dans l'emploi
ETTI	Entreprise de travail temporaire d'insertion
FSE	Fonds social européen
GPDS	Groupe de prévention du décrochage scolaire
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
GAP	Groupe d'analyse des pratiques
PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
PMI	Protection maternelle et infantile
PRE	Programme de réussite éducative
PRIJ	Plan régional d'insertion pour la jeunesse
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
QPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
SIAO	Service intégré de l'accueil et d'orientation
SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
SSD	Service social départemental
VVV	Ville Vie Vacances

Introduction

Nous sommes heureux de vous présenter les rapports d'activité de nos services de prévention spécialisée pour l'année 2024.

Avec 736 jeunes accompagnés cette année, nous poursuivons notre mission avec une attention particulière envers les mineurs, qui représentent 58 % des bénéficiaires. Notre stratégie, amorcée depuis cinq ans, vise à recentrer nos actions sur les plus jeunes, dans une logique de prévention précoce et conformément au cahier des charges du Conseil départemental du Val d'Oise. Les jeunes âgés de 11 à 15 ans représentent désormais 41 % de notre public (vs 32% en 2023). En renforçant nos actions, nous avons pu leur offrir une approche plus individualisée, adaptée à leurs préoccupations et renforcer la pertinence de notre accompagnement.

Après une année 2023 marquée par des violences urbaines d'ampleur, 2024 s'est déroulée dans un climat plus apaisé. Toutefois, certains territoires restent touchés par des affrontements entre jeunes issus de quartiers ou de villes différentes. Ces phénomènes traduisent une difficulté d'affirmation sociale pour de jeunes adolescents le plus souvent en échec scolaire et confrontés à la banalisation de la violence. Face à ces mécanismes, notre approche s'inscrit sur la durée. A travers un accompagnement individualisé et parce que nous sommes des acteurs de proximité légitimes aux yeux des jeunes, nous pouvons déconstruire progressivement ces schémas de violence et impulser des dynamiques sociales positives.

Dans cette optique, 2024 a été marquée par des initiatives renforçant le lien social et l'ouverture aux autres. Ainsi, les Jeux Olympiques ont été une opportunité de mobilisation et de sensibilisation aux valeurs du sport. À travers « Les Olympiades de la Prev », déployées de juin à septembre, cinquante jeunes de 11 à 15 ans, accompagnés par nos services, ont participé à des activités sportives et assisté à des événements olympiques (la finale de Rugby à 7 pour laquelle la France a décroché une médaille d'or !) et paralympiques. Ce projet a permis aux jeunes de gagner en confiance, de renforcer leur sentiment d'appartenance collective et de s'ouvrir à la culture sportive.

De même, le séjour de remobilisation au Sénégal, du 13 au 27 mai, a permis à huit jeunes de s'investir dans un projet solidaire d'aménagement scolaire et d'éco-agriculture. Ce projet a constitué un levier puissant pour leur réengagement personnel et professionnel, après un an de préparation et d'implication active.

Notre engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes s'est poursuivi avec des formations spécifiques pour les professionnels et des actions de sensibilisation auprès des jeunes. La part des jeunes filles accompagnées est en augmentation (33 % en 2024).

Les réseaux sociaux, désormais pleinement intégrés dans notre méthodologie d'intervention, sont un outil de maintien du lien et ont constitué, même si cela reste minoritaire, un vecteur de première rencontre pour 39 jeunes cette année.

Enfin, 2024 marque la fin du dispositif PRIJ et l'émergence de nouvelles perspectives avec le projet « ADELANTE ! », porté par notre association dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt O2R. Ce nouveau service, lancé en fin d'année, vise à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi ou la formation, en renforçant le travail de terrain aux côtés des équipes de prévention spécialisée.

Ces évolutions témoignent de notre capacité à adapter nos actions aux besoins des jeunes et aux réalités des territoires.

Ces rapports d'activité visent à rendre compte de nos actions de prévention spécialisée, sur chacun de nos territoires d'intervention. Nous souhaitons qu'ils permettent de mieux appréhender nos modes d'intervention éducatifs. Ils s'adressent à nos partenaires, nos financeurs, nos membres et toute personne intéressée par notre action. Afin de répondre au mieux aux besoins du territoire, nous souhaitons que ces rapports puissent être un support à des échanges avec nos partenaires financeurs et avec les municipalités auprès desquelles nous intervenons.

I. Moyens humains, logistiques et organisation

1.1 Composition de l'équipe éducative en 2024

L'équipe de prévention spécialisée de Villiers-le-Bel se compose de 7 postes éducatifs à temps plein. Une intervenante scolaire intervient également sur le territoire avec le dispositif des collégiens exclus. Un chef de service encadre l'activité de l'équipe.

Après une période difficile concernant le recrutement, le service de prévention spécialisée de Villiers-le-Bel a pu accueillir 4 nouvelles éducatrices au cours de l'année 2024. Cette situation favorable a permis à l'équipe de redéployer son action de prévention spécialisée de manière plus conséquente.

Durant l'année 2024, l'équipe du service de Prévention spécialisée de Villiers-le-Bel était donc composée comme suit :

- Un chef de service éducatif :

Mathieu LIEURE, en poste depuis mars 2022.

- Sept éducateur.trices spécialisés :

- Sarah Hellou – éducatrice spécialisée – jusqu'au 30 septembre 2024
- Loïc Niang – moniteur éducateur – depuis janvier 2022
- Sarah Ilmany – monitrice éducatrice – depuis février 2024
- Cindy Murat – éducatrice spécialisée – depuis mars 2024
- Sarah Jancito – éducatrice spécialisée – depuis mars 2024
- Marion Chaussebourg – Accompagnante éducatif et social – depuis le 03 juin 2024

- Une éducatrice en contrat d'apprentissage :

- Fatou Diabira, depuis le 03 septembre 2023

L'équipe éducative a pu suivre une formation interne en 2024. Cette formation « Vie Affective Relationnelle et sexuelle » a été dispensée par une intervenante professionnelle sur 3 jours.

Ces temps de formation participent à l'actualisation ou à l'acquisition de connaissances, d'une meilleure prise en compte et identification des problématiques de notre public. L'équipe peut ainsi mieux accompagner et/ou orienter les jeunes.

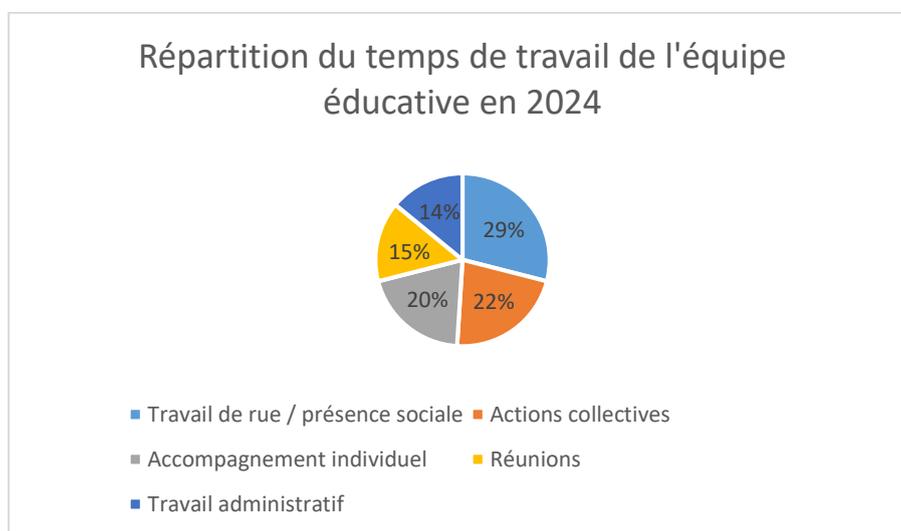
Par ailleurs :

- Sarah Ilmany a obtenu le diplôme d'état d'éducatrice spécialisée (DEES) en décembre 2024
- Mathieu Lieuré a obtenu le diplôme CAFERUIS en avril 2024.

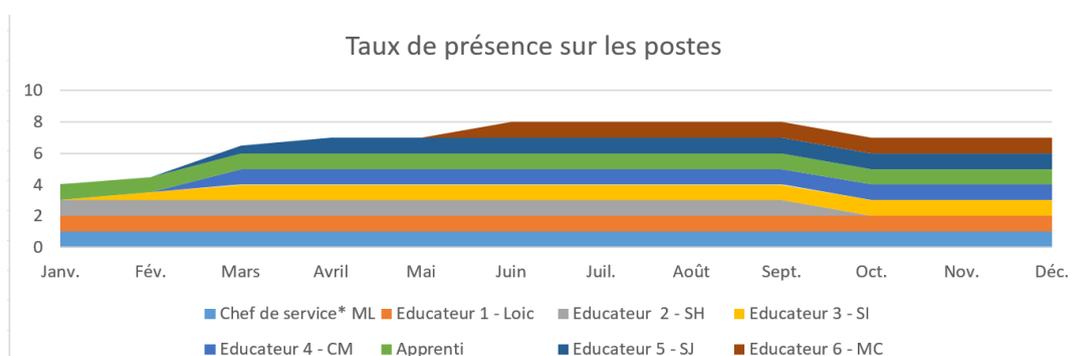
1.2 Présentation du mode d'organisation du travail

De manière générale et afin d'adapter leur présence au public visé, les éducateurs interviennent de manière quotidienne entre 10h et 19h. L'équipe peut être amenée à intervenir en soirée et en week-end, soit de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers, entretien individuel) ou en réponse à une situation particulière (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire).

Les arrivées successives d'éducatrices entre les mois de février et juin ont permis une présence plus importante de l'équipe en soirée (après 19h) par rapport à l'année 2023. L'équipe a ainsi pu mieux s'adapter aux possibilités des jeunes de venir au local, notamment ceux scolarisés. Chaque éducateur.trice a ainsi pu être présent au-delà de 19h sur le service et cela au moins une fois par semaine. Cette présence a permis de mener des entretiens individuels, des temps de travail de rue et des ateliers collectifs au sein du local. L'équipe a également été présente 5 samedis et 1 dimanche.



- Tableau des vacances de poste 2024 :



Analyse des pratiques

Les équipes éducatives assistent à des séances d'*analyse des pratiques*, conduites par une psychologue clinicienne. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps mensuel dédié, permettant un étayage clinique et une démarche réflexive sur ses pratiques.

II. Les modes d'intervention :

2.1 Contexte territorial, présence sociale et travail de rue

Créer des occasions d'établir de nouvelles relations de confiance avec les jeunes est un des objectifs de la prévention spécialisée. Cette démarche repose sur une dynamique « d'aller vers » les jeunes se trouvant à la marge des institutions ; vers ceux qui peuvent se montrer les moins facilement accessibles.

Ainsi, les éducateurs sont présents, régulièrement, dans l'espace public. Ils fréquentent les lieux propices aux contacts pour connaître et se faire connaître des jeunes et de la population du secteur.

Le travail de rue trouve également une large part de sa pertinence dans sa fonction de présence sociale. Cette modalité d'intervention permet d'observer le territoire, son ambiance, les déplacements et les habitudes des jeunes, les liens de solidarité et les tensions entre groupes, etc. Il permet également d'être en contact régulier et relativement informel avec les partenaires de terrain, les habitants, etc.

Ainsi repérés, les éducateurs de rue tissent des relations avec les jeunes, mais aussi avec ceux qui, dans le quartier, ont une place importante comme les parents des jeunes, les commerçants, des habitants influents et d'autres protagonistes de la vie du secteur.

L'équipe éducative intervient sur l'ensemble de la ville de Villiers-le-Bel. Les quartiers PLM, DLM, Cerisaie et celui des Carreaux sont les quartiers privilégiés car ils concentrent davantage notre public.

L'équipe a augmenté sa présence aux abords des collèges en présence sociale. Ces temps de présence permettent aux éducateur.trices de faire du lien avec les jeunes collégiens mais aussi avec les professionnels des établissements (assistants d'éducation, conseillères principales d'éducation...). Plusieurs fois, lors de moments de tensions entre jeunes, l'équipe a pu venir en renfort des équipes pédagogiques des collèges afin d'éviter que les situations ne dégénèrent.

Au sein du quartier de DLM, la permanence Place de la traverse s'est poursuivie en 2024. Cela nous permet de maintenir le lien partenarial avec les acteurs locaux (animateurs du centre socio-culturel Allende, conseiller mission locale) et de rapprocher des jeunes de la mission locale notamment.

A la Cerisaie et à DLM, que ce soit au sein du Square des Clématites ou au Parc de l'Infini, on remarque toujours la présence régulière d'enfants de moins de 10 ans. Ces espaces restent fréquentés par des jeunes plus âgés. Les plus petits peuvent donc être témoins de comportements ou d'attitudes des plus grands peu exemplaires (consommation de chicha, de puff ; bagarre...). Les parents sont globalement peu présents dans ces espaces.

Des tensions régulières ont eu lieu tout au long de l'année entre des groupes de jeunes collégiens de ces deux quartiers. L'équipe a régulièrement œuvré pour que des situations de tensions soient désamorçées ou ne s'amplifient pas. Nous sommes en lien avec plusieurs de ces jeunes concernés par ces tensions. Des bagarres ont trop régulièrement eu lieu en marge de ces tensions. Les raisons de

celles-ci sont difficilement tangibles, certains jeunes ne savent pas dire pourquoi ils sont « en embrouille ». Ces tensions se mettent en œuvre également au sein et/ou aux abords des collèges. Des échanges réguliers entre les professionnels permettent de maintenir une vigilance et de prévenir certaines situations. Les réseaux sociaux jouent un rôle prépondérant dans ces situations.

Au sein du quartier des Carreaux, nous avons pu réinvestir le quartier en travail de rue, ce qui amène l'équipe éducative à créer ou recréer du lien avec des jeunes de la tranche d'âge 16-20 ans.

Ces jeunes, d'abord méfiants, entrent progressivement en lien avec les éducateur.trices. Cette création de lien est un travail méticuleux, qui demande à être pensé, organisé et évalué au quotidien en équipe. Nous avons bon espoir que des demandes individuelles émergent dans les mois à venir.

Au sein du PLM, la présence de groupes de jeunes n'est pas inscrite dans le temps ni dans des espaces aussi identifiés que dans d'autres quartiers. Un point de tension sur un lieu identifié près de l'école Henri Wallon a concentré notre attention et celle de différents services de la ville. Une présence liée à la vente de stupéfiants dans le hall d'un bâtiment destiné à être déconstruit dans le cadre de la rénovation urbaine, entraîne régulièrement des phénomènes de nuisances divers pour les habitants et également pour les enfants de l'école ainsi que les professionnels de celle-ci. L'équipe s'implique en travail de rue afin d'essayer de créer du lien avec certains de ces jeunes.

Autour de la salle Marcel Pagnol ou sur la Place Berlioz, un sentiment d'insécurité persiste du fait de la présence récurrente d'adultes qui consomment des substances psychoactives (alcool, drogues) et qui s'approprient l'espace public.

Tout au long de l'année, l'équipe éducative a contribué par sa présence à différents événements (quartier d'été, les « Noël solidaire » des centres socio-culturels..) et a pu mener des chantiers éducatifs (« Vente de Fruits et Légumes » avec le PTCE, « animation » dans le cadre des quartiers d'été) sur l'espace public contribuant à la participation de l'équipe et des jeunes dans la vie sociale et concourant à l'amélioration du cadre de vie des Beauvillésoises et Beauvillésois.

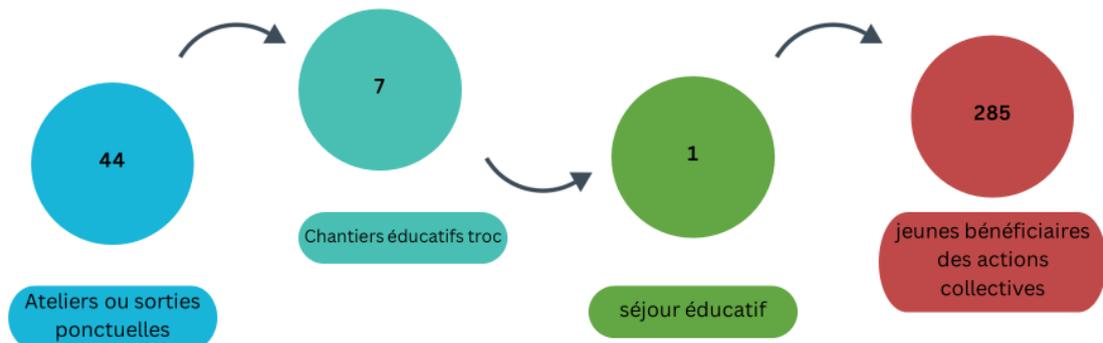
2.2 Actions éducatives collectives

Les activités collectives permettent aux jeunes de tisser un lien avec l'éducateur tout en s'inscrivant dans le cadre plus sécurisant d'un groupe.

Ces actions utilisent le cadre des activités en groupe comme lieux et moyens d'éducation à la vie en société et à la socialisation. Elles peuvent être l'occasion de travailler la prise d'initiative et la coopération, l'application de règles, l'apprentissage d'autres modes de communication ou encore l'expérimentation de la responsabilité et de la réussite.

Les actions auprès des groupes s'articulent autour d'activités de loisirs, de sport, de culture, mais également autour de réalisations collectives – de chantiers éducatifs ou de séjours.

ACTIONS COLLECTIVES



Les sorties et les ateliers

L'objectif des sorties et des ateliers est de créer ou d'approfondir le lien avec certains jeunes et de mieux repérer leurs difficultés et leurs besoins. Les activités proposées par l'équipe éducative visent également d'autres objectifs : développement de leur capacité d'anticipation, prise d'initiative et ouverture sur de nouvelles pratiques culturelles et sportives.

L'équipe a pu proposer 45 ateliers ou sorties en 2024. C'est 66% de plus qu'en 2023.

Les propositions ont été variées (cinéma, atelier culinaire, randonnée, jeux de société, spectacle de Hip-Hop, débats, bowling, patinoire, trampoline park, atelier peinture, dessin..). 238 jeunes ont ainsi pu bénéficier de ces actions. La part des filles est de 80% et le public 11-15 ans représente 70% des jeunes ayant bénéficié de ces sorties et ateliers. Les actions collectives restent une modalité de travail favorisant le lien avec le jeune public. Ces actions répondent également à une forte demande de ce public.

UN ÉTÉ À LA PREV DE VILLIERS-LE-BEL

Été 2024



IMAJ



Durant la période estivale, 56 jeunes âgé.e.s de 11 à 15 ans (42 filles et 14 garçons) ont pu participer à 10 actions collectives différentes proposées par l'équipe de prévention spécialisée du service de Villiers-le-Bel. Au programme : randonnée, sortie en mer, cinéma et restaurant, Jardin et Grandes Eaux Musicales du château de Versailles, Five 100% filles, peinture en plein air, Jeux Olympiques, 2 ateliers / repas au local. De la réflexion, du partage, de la convivialité, des rencontres, des échanges ont pu émerger de ces différents moments.

Les chantiers éducatifs

Le chantier éducatif vise à impliquer un groupe de jeunes dans une activité. Il s'adresse à des jeunes ayant besoin d'un accompagnement afin de se confronter à certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement.

A ce titre, le chantier éducatif ne vise pas spécifiquement le développement de compétences préprofessionnelles, bien qu'il contribue à une découverte et un rapprochement du jeune avec une situation ordinaire d'emploi. La participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle.

36 jeunes ont ainsi pu obtenir une bourse suite à leur participation aux chantiers éducatifs que nous avons mis en œuvre. En 2024, les filles représentent 53% des jeunes impliqués sur des chantiers. Ces chantiers ont concerné 17 jeunes de la tranche d'âge 16 -17 ans. Les demandes de ce public sont en augmentation. L'abaissement de l'âge du passage du permis de conduire peut être un élément d'explications.

Le bailleur 1001 vies habitat a été un partenaire privilégié en 2024. 4 chantiers sur les 7 ont été financés par ce bailleur. Nous avons notamment terminé la remise en peinture de la cage d'escalier (12 étages) de la tour Roger Salengro au sein du quartier du Puits la Marlière.

Nous avons également activement participé à l'action du PTCE (Pôle Territorial de Coopération Economique) : Cette action consiste à vendre à un tarif solidaire ou coopératif des fruits et légumes de qualité, issus (au maximum) de la filière locale. Cette action permet de lutter contre la précarité alimentaire. Nous avons effectué 3 ventes à raison d'une par mois, entre le mois de septembre et le mois de décembre 2024.



Service de Villiers-le-Bel

CHANTIER ÉDUCATIF : VENTE SOLIDAIRE EN PIED D'IMMEUBLE

Novembre 2024



Le mercredi 13 novembre a eu lieu la deuxième vente de fruits et légumes à Villiers-le-Bel (tour Roger Salengro) organisée par le PTCE, le bailleur 1001 vies habitats et notre service de prévention spécialisée. Cette action, financée par 1001 vies habitat, permet aux habitants d'avoir accès à des produits (pour certains locaux) de qualité à un tarif solidaire ou coopératif en pied d'immeuble.

Dans le cadre d'un chantier éducatif, 3 jeunes (2 filles et 1 garçon) accompagnés d'une éducatrice ont activement contribué à cet événement qui rencontre du succès auprès des habitants.

Entre octobre et décembre 2024, 3

ventes ont été organisées.

Les séjours

Les séjours organisés par l'équipe éducative ont pour objectif de consolider lien entre les jeunes et les éducateurs. Ce temps partagé intègre par ailleurs des gestes du quotidien et des préoccupations peu accessibles de façon si directe par l'équipe éducative dans ses conditions ordinaires d'intervention : comportements alimentaires, sommeil, régularité du rythme de vie, hygiène de vie, etc.

Parmi les jeunes participants, les éducateurs cherchent surtout à intégrer ceux pour lesquels il existe un enjeu d'approfondissement de l'évaluation réalisée. Le temps partagé durant le séjour permet d'aborder de nombreuses questions : scolarité, relation fille-garçon, lien avec la famille, projet de vie, etc.

Zoom « séjour aux falaises d'Étretat » :



Lors des vacances de la Toussaint, du 27 au 31 octobre, six jeunes âgés de 12 ans, accompagnés de deux éducatrices spécialisées ont eu l'opportunité de pouvoir partir en séjour en Normandie en lien avec l'association familiale du grand air. Nous avons été accueillis par une équipe de professionnels animateurs dans un ancien corps de ferme à quelques minutes des falaises d'Étretat.

En amont du séjour, les éducatrices ont travaillé avec les animateurs de l'association dans le but de proposer aux jeunes une semaine sur mesure animée par des ateliers ludiques et éducatifs. De fait, nous avons profité d'une activité le matin,

d'une l'après-midi et d'une veillée tous les soirs.

Les jeunes ont pu participer à des activités inédites, comme la pêche à pied, la randonnée sur les falaises d'Étretat et divers ateliers tels que du tataki, de la peinture, des nœuds marins mais aussi un atelier en lien avec l'écologie et l'environnement. La découverte des falaises d'Étretat a été un moment important du séjour. La découverte d'un paysage et d'un patrimoine nouveau a marqué les jeunes. Ce séjour a eu lieu en partie en zone blanche, ce qui a permis au groupe une déconnexion et de s'éloigner un temps des réseaux sociaux et de profiter pleinement du séjour.

Rire, joie, bonheur et cohésion de groupe sont venus nourrir ce séjour entre les jeunes mais également avec l'équipe éducative.

Ce séjour a permis l'établissement d'un lien fort entre les jeunes et les éducatrices présentes. A la suite du séjour, des accompagnements éducatifs se sont mis en place. Le lien avec les familles a également été important avant, pendant et après le séjour.



Zoom sur un projet spécifique :



En 2023 et 2024, nous avons organisé plusieurs tournois de foot five en rassemblant des jeunes collégiens issus de nos territoires d'intervention. Ces actions ont favorisé la connaissance mutuelle entre jeunes issus de territoires différents. Nous avons souhaité approfondir cette expérience en proposant des activités sportives plus inclusives. Les Jeux olympiques nous ont semblé une belle opportunité d'initier les jeunes aux bienfaits du sport en mettant l'accent sur la diversité des sports, et leur inclusivité. Nos six services de prévention spécialisée se sont ainsi mobilisés pour proposer une expérience enrichissante de découverte des Jeux Olympiques et du sport, déclinée par différentes actions de juin à novembre 2024, et mettant l'accent sur la rencontre de jeunes issus de différents territoires dans une perspective de prévention des rivalités inter-quartiers et inter-villes. Le financement obtenu grâce à l'appel à projets « Tous aux Jeux » nous a permis d'intégrer des épreuves olympiques et paralympiques. Cette action a concerné 50 jeunes (26 filles, 24 garçons) âgés de 11 à 15 ans.



Nos objectifs à travers ce projet :

- ◆ Promouvoir l'activité sportive et faire découvrir une diversité de sports, notamment des disciplines olympiques et paralympiques méconnues.
- ◆ Encourager l'inclusivité en valorisant la diversité et l'accessibilité dans le sport.
- ◆ Renforcer la coopération en créant des équipes mixtes, dépassant les clivages territoriaux.
- ◆ Développer les compétences psychosociales telles que l'estime de soi, la cohésion d'équipe et le fair-play.

 Actions menées :

« Les olympiades de la Prev » : le mercredi 03 juillet 2024

Cette journée a rassemblé 34 jeunes âgés de 11 à 13 ans (20 filles, 14 garçons), résidant sur les villes de Garges, Villiers le Bel, Goussainville, Persan, Beaumont-sur-Oise et Fosses. Les équipes ont été constituées en mélangeant les groupes de jeunes issus de villes différentes, favorisant ainsi la découverte de l'autre et l'ouverture.

La matinée a été consacrée à la réalisation des blasons des équipes pour fédérer le groupe. Cela a été une occasion d'exprimer leur créativité et de travailler sur les valeurs de l'olympisme.

Au cours de la journée, sur la base de Loisirs de Cergy, les jeunes ont pu entrer en compétition et découvrir différents sports : Boxe, rafting, Rugby, VTT et biathlon. Les éducateurs encadrant les activités ont pu promouvoir le fair-play, le respect des différents participants, dans une ambiance bienveillante. La journée s'est terminée par une remise de médailles et un goûter convivial. Deux jeunes adultes, accompagnés par le service de Villiers-le-Bel, ont contribué à l'élaboration et l'organisation du pique-nique, dans le cadre d'un chantier éducatif.



« Mémoire olympique » en partenariat avec l'association cultures du cœur, du 08 au 12 juillet 2024



La première semaine des vacances scolaires d'été, sept jeunes (4 filles et 3 garçons) âgés de 14 et 15 ans des services de préventions spécialisée de Villiers-le-Bel et de Garges-lès-Gonesse ont participé à un projet nommé « Mémoire Olympique » organisé par l'association Cultures du Cœur. Lors de la première séance, les jeunes ont découvert l'histoire des jeux olympiques de manière ludique par le biais de quizz, de jeux, d'échanges et de débats. Dans un second temps, ils ont pratiqué le Taekwondo avec des professionnels du club de Villiers-le-Bel. Ils ont pu découvrir les valeurs des arts martiaux telles que la concentration, la mémoire, la persévérance, la maîtrise de soi et la combativité. Pour conclure la semaine, après un repas partagé entre les jeunes et les éducatrices, un temps d'écriture a été proposé aux jeunes, permettant de mettre en avant leur représentation du sport et des jeux olympiques. Lors des activités, les éducatrices et les jeunes ont pu débattre tout au long de cette semaine, de différents sujets tels que l'égalité femme/homme dans le sport, dans le quotidien, le handicap dans le sport etc...Ce projet est venu questionner certaines représentations que les jeunes pouvaient avoir.

Participation à une épreuve olympique grâce à la billetterie solidaire: Rugby à 7 le 27 juillet 2024

8 jeunes âgés de 11 à 13 ans (Villiers le Bel, Persan, Garges) ont assisté à la finale de Rugby à 7 au stade de France, vibrants d'émotion alors que la France remportait l'or. Cette expérience leur a permis de vivre la ferveur olympique de près.



Participation à une épreuve paralympique : Basket fauteuil le 29 août 2024

Sept jeunes (Garges, Beaumont-sur-Oise, Goussainville) ont découvert le basket fauteuil, une discipline valorisant les capacités des athlètes en situation de handicap, renforçant leur regard sur l'inclusion.



Impact :

L'immersion dans une diversité de sports a stimulé la curiosité des jeunes et leur motivation à découvrir de nouvelles disciplines, souvent éloignées de leur pratique habituelle.

Sur le plan collectif, le projet a permis de renforcer la cohésion sociale entre jeunes issus de différents territoires. Grâce à la constitution d'équipes mixtes et aux échanges lors des activités, les participants ont pu dépasser les stéréotypes et nouer des liens sincères.

Plusieurs jeunes ont exprimé leur désir de se revoir et de participer à d'autres actions communes, témoignant de l'impact positif de ces rencontres. Ces interactions ont contribué, pour ces jeunes, à atténuer les tensions potentielles entre territoires, en posant les bases d'un dialogue respectueux et constructif.

Enfin, la mise en lumière des valeurs d'inclusion et de diversité, à travers des expériences comme la découverte du basket fauteuil ou les débats sur l'égalité femmes-hommes, a permis d'élargir leurs horizons. Une dimension marquante du projet a été l'occasion unique de participer à un événement mondial.

Assister à des épreuves comme la finale de rugby à 7 ou le basket fauteuil a inspiré et émerveillé les jeunes. Ils ont pu ressentir l'énergie unique des Jeux, admirer les performances des athlètes, et vivre les valeurs d'inclusion, de persévérance et d'excellence véhiculées par cet événement. « J'ai vécu ma meilleure vie ! »



2.3 L'accueil au Local

Nous avons constaté une augmentation des passages spontanés sur le local. Cette hausse est marquée par une fréquentation majoritaire des filles. Cependant, cette féminisation n'empêche pas la fréquentation masculine, puisque des groupes mixtes se présentent régulièrement au local. De plus, cette mixité au sein des groupes a pu permettre d'aborder plusieurs sujets, notamment autour de la vie relationnelle, affective et sexuelle, à l'origine d'échanges et de débats permettant de favoriser le développement de leur esprit critique sur le rapport femme-homme. Ces groupes sont généralement constitués de jeunes âgés de 11 à 15 ans, inscrits dans une dynamique collective avec une demande d'activités ou de sorties. Néanmoins, ils s'inscrivent également dans des demandes d'échanges avec l'équipe ou de partages des temps autour d'un média (jeux de société notamment, atelier cuisine...).

La présence des jeunes âgés entre 16 et 25 ans est davantage initiée par une démarche individuelle en faveur de leur insertion professionnelle, pour la résolution de difficultés administratives et/ou judiciaires, ou encore dans le cadre d'une réponse à un besoin d'écoute et de soutien.

D'autre part, la vie du local est animée par une fréquentation quotidienne des jeunes. De cette observation, une réflexion a été menée par l'équipe éducative sur un réaménagement des différents espaces au sein du local en vue d'attribuer une fonction à chaque pièce afin de garantir un accueil de qualité pour les jeunes.

2.4 Accompagnement individuel

L'accompagnement socio-éducatif individualisé est une modalité d'intervention qui permet d'écouter les jeunes et d'aborder des questions personnelles et sensibles pour eux. Il permet aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, d'en prendre plus finement connaissance et de trouver de nouvelles motivations et solutions.

Cette modalité d'intervention est respectueuse du principe de libre-adhésion et de l'obligation du secret professionnel. L'adhésion du jeune est bien souvent la conséquence d'une succession de contacts ayant permis l'instauration d'une relation basée sur le respect de sa personne.

L'accompagnement proposé est toujours personnalisé. En effet, l'équipe éducative n'intervient pas sur la base d'actions standardisées qui seraient valables pour tout jeune rencontré. Cette démarche de personnalisation implique une réelle écoute ainsi qu'une évaluation spécifique des ressources et difficultés de chaque jeune.

L'accompagnement éducatif proposé par l'équipe cherche enfin à favoriser l'implication des parents dans le projet établi avec leur enfant lorsque celui-ci est mineur. Il s'agit alors de dialoguer et de soutenir les parents dans une implication éclairée et responsable vis-à-vis des difficultés et des choix de leur enfant.

III. Le Public

La prévention spécialisée s'adresse aux jeunes ou groupes de jeunes, de 11 à 25 ans, en rupture ou en souffrance, en voie de marginalisation ou déjà marginalisés.

Les jeunes avec lesquels des liens vont se tisser ne seront pas forcément ceux que les éducateurs auraient voulu "accrocher" en priorité. En effet, les jeunes les plus en difficulté sont parfois difficiles à approcher. En rupture avec les institutions et le monde des adultes, ils peuvent être plus réticents à avoir une relation avec les éducateurs.

Tout le savoir-faire des éducateurs va consister à développer une approche progressive, en créant des liens de confiance avec des jeunes, y compris moins en rupture. Ainsi, une équipe connaît un nombre de jeunes beaucoup plus important que celui avec lequel elle est réellement en lien. Parmi ces derniers, un certain nombre est concerné par des activités collectives, rencontres et échanges, accompagnements ponctuels, conseils.

C'est un nombre plus restreint encore qui bénéficie d'un accompagnement plus dense et plus spécialisé.

3.1 Jeunes connus

Jeunes qui sont régulièrement rencontrés et bien identifiés/repérés par les éducateurs, que ces derniers connaissent ou non leur nom et prénom, et pour lesquels la relation éducative n'est pas établie. Pour ceux-ci la démarche de l'aller-vers pourra permettre à l'avenir d'engager un accompagnement. On estime à 550 le nombre de jeunes connus par le service.

3.2 Jeunes en accroche

78 jeunes sont dits « en accroche », ce sont des jeunes pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. La relation qui lie le jeune à l'éducateur est en phase d'accroche et s'appuie sur des temps partagés et des discussions, aucun accompagnement individuel n'a encore été engagé.

3.3 Jeunes accompagnés

182 jeunes ont été accompagnés par le service en 2024. Ce nombre est en augmentation par rapport à 2023. La situation favorable liée au recrutement de plusieurs éducatrices permet de répondre de manière plus conséquente au besoin d'accompagnement individuel des jeunes. Bien que la prévention spécialisée demande du temps dans l'établissement de la relation qui permet l'accompagnement individuel, les nouvelles professionnelles ont su rapidement prendre leurs marques sur le service et s'approprier leur nouveau cadre de travail et ses spécificités. Le dispositif d'accueil des collégiens exclus, mis en place de mars à juin puis à partir de mi-décembre représente un levier important pour la mise en relation du service avec des collégiens.

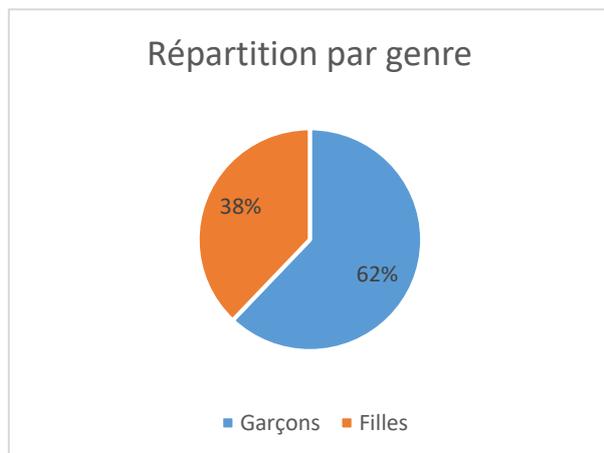
Au quotidien, l'équipe œuvre à comprendre les situations pour proposer des solutions qui permettent au public de lever ses freins. L'accompagnement proposé peut prendre différentes formes, mais il est réfléchi en équipe et construit avec le jeune concerné. En fonction de la singularité de la situation, l'accompagnement aura été ponctuel ou durable, continu ou discontinu, partagé avec des partenaires ou non. L'accompagnement proposé découle dans la grande majorité des situations d'une phase d'accroche qui permet de créer une relation de confiance. Cette relation apparaît essentielle pour mener notre mission et favoriser la levée des freins.

Vue d'ensemble des statistiques :

FORMULAIRE DE COLLECTE DE DES DONNEES D'ACTIVITE		ANNEE 2024		TERRITOIRE : VILLIERS-LE-BEL										
SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE IMAJ		EQUIPE : VILLIERS-LE-BEL												
Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif														
	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G		
Mode d'entrée en relation														
Rue					1		1						1	3
Réseau informel	3		6	2	12	15	14	9	11	22			3	97
Réseau institutionnel			3	14	4	19	5	4	4	15			1	69
Réseaux sociaux				1						5	7			13
TOTAL	3	0	9	17	17	34	20	13	20	44	0	5	182	
Situation familiale														
Célibataire	3		9	17	17	34	19	13	18	42			5	177
En couple							1							1
En couple avec enfant									1					1
Parent isolé									1	2				3
TOTAL	3	0	9	17	17	34	20	13	20	44	0	5	182	
Lien via les réseaux sociaux														
Pas de lien via les réseaux sociaux	3		3	4	5	8	6	3	9	15			2	58
Lien via les réseaux sociaux			6	13	12	26	14	10	11	29			3	124
TOTAL	3	0	9	17	17	34	20	13	20	44	0	5	182	
Ancienneté de la relation														
Ancienneté < 1 an	3		9	16	11	25	11	6	6	6			1	94
Ancienneté >=1 et < 2 ans				1	4	3	2	1	1	2				14
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans					1	4	4	1		12				22
Ancienneté >= 4 ans					1	2	3	5	13	24			4	52
TOTAL	3	0	9	17	17	34	20	13	20	44	0	5	182	
Situation														
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire	3		5	7	14	23	19	10	6	9			1	97
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire			4	9	3	11		3	2	7				39
Déscolarisé (sans affectation)				1						2	3			6
En emploi									4	5			1	10
En formation							1			2	3			6
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation									4	13			3	20
Sans projet professionnel ou scolaire										4				4
TOTAL	3	0	9	17	17	34	20	13	20	44	0	5	182	
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)														
Brevet ou sans diplôme	3		9	17	17	34	16	12	11	29			4	152
Bac Pro, CAP ou BEP								1	4	8			1	14
Bac général ou technique									5	4				9
Bac +2 et autres études supérieures										1				1
TOTAL	3	0	9	17	17	34	16	13	20	42	0	5	176	

Nota bene : De façon marginale, l'équipe n'a pas pu recueillir certaines informations concernant le niveau de formation des jeunes accompagnés.

3.5 Analyse des données clés

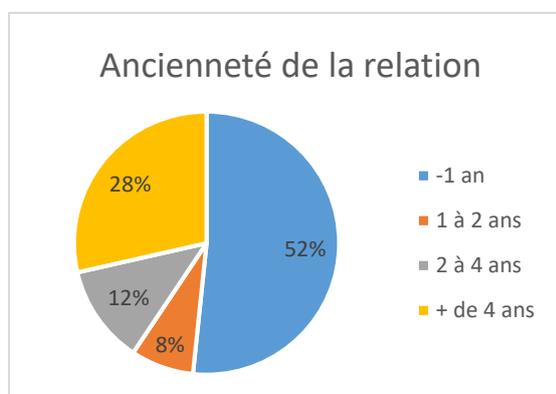
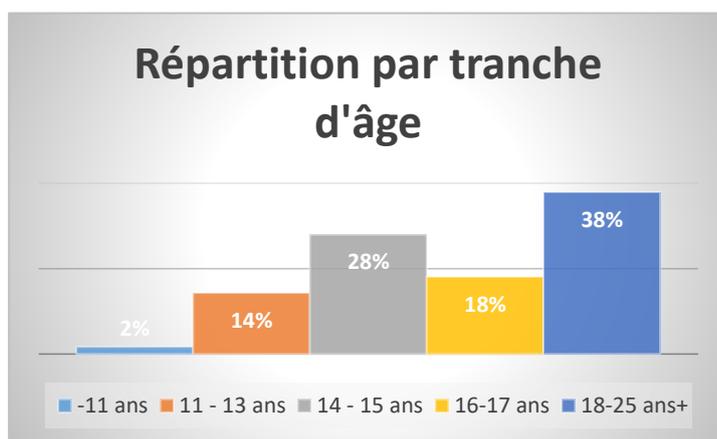


Bien que les garçons restent majoritaires, le nombre de filles accompagnées entre 2023 et 2024 a sensiblement augmenté, passant de 44 à 69 soit une évolution de 57%.

Les stratégies mises en œuvre par l'équipe éducative depuis plusieurs années, conjuguées aux formations et aux arrivées de professionnelles sur le service produisent un effet positif quant à la fréquentation et à l'accompagnement de jeunes filles par l'équipe éducative. Les jeunes « en accroche » sont majoritairement des filles (63%), ce qui devrait se traduire également pour 2025

par une augmentation du nombre de filles accompagnées par le service.

Pour la première fois depuis que le service de prévention spécialisée est implanté à Villiers-le-Bel (soit depuis 2008), les jeunes 18-25 ans ne sont plus la tranche d'âge majoritaire en terme de public accompagné. Les mineurs représentent 62% de ce public. Ce chiffre est conforme aux objectifs de recentrage sur les plus jeunes. L'équipe éducative est pleinement en action pour répondre aux besoins des plus jeunes et à nos objectifs de prévention précoce tout en restant disponible pour les jeunes majeurs les plus en difficulté.



94 jeunes sur 182 accompagnés en 2024 ont été rencontrés au cours de l'année. Ce renouvellement important du public s'explique notamment par l'arrivée des 4 éducatrices. Cela montre la dynamique liée à ces arrivées. Ces nouvelles professionnelles ont rapidement su se faire repérer par les jeunes et susciter des demandes d'accompagnement individuel.

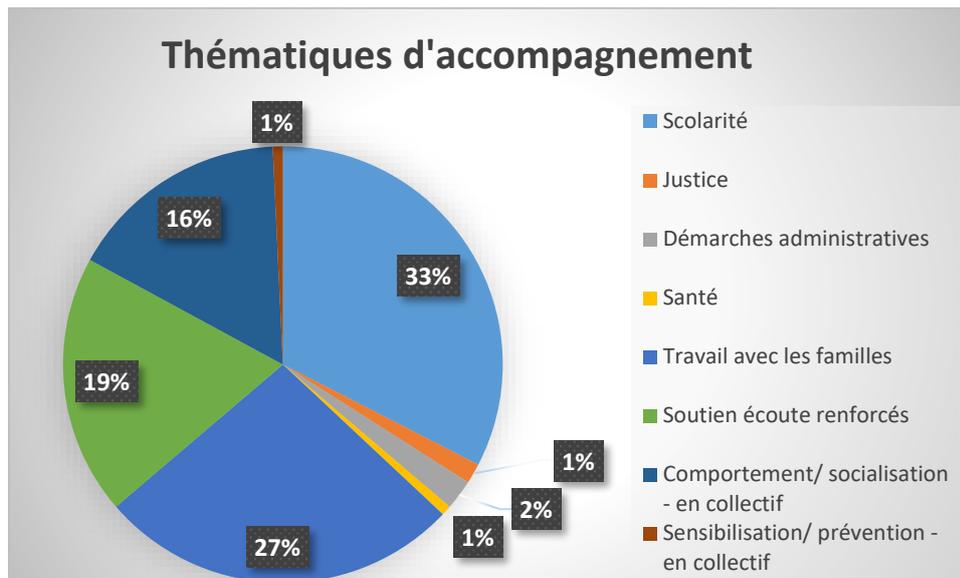
IV Accompagnement et actions auprès des jeunes âgés de 11 à 15 ans

Dans la continuité de l'année 2023, le lien avec le public 11-15 ans a continué à se renforcer en 2024. Nous accompagnons désormais 80 jeunes et le nombre de jeunes en accroche de cette tranche d'âge est de 48.

L'équipe a notamment pu relever les préoccupations les plus fortes au sujet des 11-15 ans :

- Des difficultés scolaires qui se traduisent par des manifestations qui peuvent prendre des formes différentes (désintéressement, difficultés à se projeter dans l'avenir, incidents de comportement, résultats scolaires faibles). Pour les jeunes les plus en difficulté, un risque de décrochage est présent ou une situation de décrochage peut être en cours. Le taux d'obtention du Diplôme National du Brevet (DNB) est bien en dessous du niveau national et cela pour l'ensemble des trois collèges de la ville.
- Une problématique de santé mentale : de manière concomitante avec les difficultés scolaires repérées, des jeunes manifestent des signes de mal être (psychique, physique). Les orientations vers les partenaires du soin restent cependant compliquées. Les jeunes ont des réticences et des représentations les empêchant pour la plupart d'accéder à l'orientation proposée par un éducateur ou une éducatrice. L'équipe travaille à la déconstruction des représentations existantes afin d'arriver à avoir l'adhésion des jeunes.
- Une utilisation inadaptée et préoccupante des réseaux sociaux : l'équipe éducative a constaté que l'utilisation de certaines applications (dont Snapchat) venait amplifier des situations. Un conflit interpersonnel devient par exemple exposé à un public très large. Des situations de cyberharcèlement ou de harcèlement peuvent alors en découler. Le foyer familial ne permet plus aux jeunes de déconnecter d'avec leurs pairs. Dans des situations de conflits entre jeunes de différents quartiers, Snapchat est utilisé pour se donner des rendez-vous pour se battre.
- La violence ainsi que l'usage d'armes, qu'elles soient conçues à cet effet ou détournées de leur fonction initiale, semblent également en hausse. L'accès à l'achat de ces objets est rendu très (trop) simple avec les réseaux sociaux.
- L'utilisation des réseaux sociaux a également un impact sur le sommeil de beaucoup de jeunes qui restent « connectés » jusque très tard le soir. Les jeunes filles (notamment) peuvent être exposées à des situations de chantage suite à des contacts avec des interlocuteurs rencontrés sur les réseaux sociaux. La course aux vues, à la popularité amène certains à se mettre en « scène » et exposer leur image sans se rendre compte de la portée ou des retombées potentielles de cette exposition. L'application Tik Tok est également très présente dans le quotidien des jeunes collégiens.
- Une consommation de la puff : de plus en plus de jeunes consomment la puff. Cette pratique est banalisée pour une majorité d'entre eux. Ils n'ont pas conscience des risques pour leur santé. Nous avons dû par exemple à plusieurs reprises reprendre des jeunes qui ont le réflexe de « tirer » sur leur puff dans les locaux.

4.1 Thématiques d'accompagnement :



Les thématiques d'accompagnement les plus représentées pour la tranche d'âge des 11-15 ans sont : la scolarité (33%), le travail avec les familles (27%), soutien écoute renforcés (19%), comportement / socialisation en collectif (16%).

Le travail avec les familles a connu une augmentation cette année. En 2023, cela représentait 4% des thématiques d'accompagnement contre 14% en 2024. C'était un axe de progression repéré que l'équipe éducative a su mettre au travail afin d'être plus en lien avec les familles. Ce lien apporte de la matière dans le cadre des accompagnements individuels. Le jeune est ainsi considéré dans un contexte plus global. Cela permet d'activer les ressources familiales existantes et de créer un maillage entre notre service et la famille afin de soutenir le jeune. Les besoins sont ainsi mieux repérés.

Le nombre de démarches « de soutien écoute renforcés » est également important. Cela montre le lien de confiance existant avec les jeunes, qui leur permet de se confier aux éducateur.trices.

Les démarches liées à la scolarité restent la première thématique d'accompagnement comme en 2023.

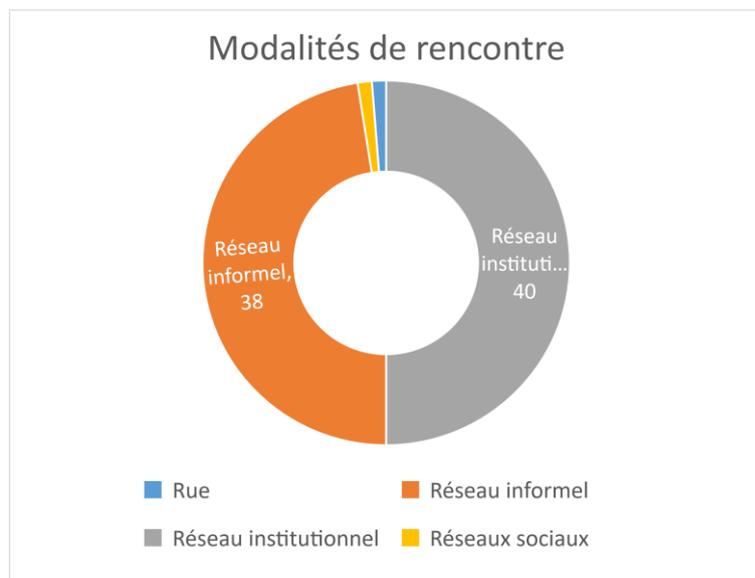
Les démarches de comportement / socialisation en collectif sont différents temps d'accueil proposés ou spontanés se déroulant au local, qui conduisent l'équipe à travailler et développer des compétences sociales chez les jeunes.

Ce jeune public fait par ailleurs de nombreuses demandes d'actions collectives (sorties, ateliers, séjours) à l'équipe éducative. Ces temps sont appréciés par les jeunes mais également par les éducateur.trices car ils permettent la rencontre et la création de lien avec les jeunes. L'action collective est également une source de rencontre avec ce public.

4.2 Evolution des situations des 11/15 ans

80 jeunes âgés entre 11 et 15 ans ont été accompagnés sur l'année 2024 (41 en 2023). Cette tranche d'âge représente désormais 44% de notre public. Les garçons (64%) sont toujours plus représentés que les filles (36%).

Le nombre de jeunes âgés entre 11 et 15 ans est en augmentation. En 2023, cette tranche d'âge ne représentait que 30% du public accompagné. De nombreux jeunes ont pu être rencontrés.



Le maillage social existant sur la ville, ainsi que l'identification de nos missions, permettent une orientation importante de la part des partenaires. Ceci s'inscrit dans une réciprocité puisque nous orientons également des jeunes vers d'autres structures afin de répondre à des demandes spécifiques de leur part. Cela peut aussi montrer la légitimité acquise par l'équipe auprès des partenaires et ainsi que notre volonté de travailler en lien avec « l'extérieur ».

Le réseau informel reste est un vecteur important de rencontres pour l'équipe éducative : le « bouche à oreille » d'un jeune à l'autre fonctionne et permet à des jeunes de venir solliciter un éducateur au local. Ce transfert de confiance entre pairs facilite l'entrée en relation entre le jeune et l'éducateur.trice.

Zoom sur une situation :

Rayan, 15 ans :

Rayan est un jeune qui a tout d'abord été accueilli au sein du dispositif d'accueil des collégiens exclus et cela à trois reprises sur l'année 2024 (entre avril et juin). Lors de sa dernière période d'accueil, il a pu rencontrer une éducatrice du service de prévention spécialisée venue participer à différents ateliers. L'objectif était de faire du lien avec Rayan pour lui permettre de se saisir d'un accompagnement individuel pouvant répondre à différents besoins identifiés lors de ces accueils et également partagés avec sa conseillère principale d'éducation.

Il a pu se saisir de cette proposition et ainsi venir régulièrement au sein du local de prévention spécialisée. Ces temps ont permis d'instaurer progressivement une certaine confiance entre Rayan et l'équipe éducative.

Dans les premières semaines suivant la rentrée scolaire de septembre (2024/2025), Rayan s'est, à plusieurs reprises, fait remarquer au sein de son collège du fait de comportements perturbateurs, de provocations à l'égard d'autres jeunes mais aussi d'enseignants. Grâce au lien existant avec son

collège, l'éducatrice référente a pu être sollicitée pour une commission éducative mais également pour son conseil de discipline la semaine qui a suivi. Rayan a été exclu définitivement pour des faits de violence. Ces différents temps nous ont permis de faire le lien avec sa mère et ainsi de commencer un maillage autour de l'adolescent tout en assurant un soutien à la famille.

En parallèle de tout cela, nous avons pu accompagner Rayan et sa famille lors d'une audience au tribunal suite à un fait de délinquance commis à l'été 2024.

Nous avons pu accompagner la rescolarisation de Rayan et son arrivée dans son nouvel établissement, situé hors de la commune. Pour ce faire, nous avons pris attache avec l'assistante sociale. L'intégration de Rayan est complexe, des absences se sont rapidement produites ainsi que des écarts de comportements. Malgré des capacités scolaires reconnus, il n'arrive plus à s'investir dans sa scolarité ni être dans une posture d'élève.

Nous continuons l'accompagnement individuel avec Rayan et restons disponibles pour lui malgré une mise à distance avec le service et son éducatrice référente. Nous travaillons avec sa mère.

4.3 Zoom sur un projet : « Bien manger, bien partager »

Un projet a été mené auprès du public 11-15 ans autour de deux thématiques : l'alimentation et les stéréotypes de genre.

C'est ainsi que 11 ateliers (pâtisserie, repas, goûter) ou sorties (restaurants) ont été menés afin de sensibiliser les jeunes au fait de mieux manger et de travailler à la déconstruction des stéréotypes de genre. Au cours de ces ateliers, nous avons questionné leurs représentations concernant les places et les tâches qu'il serait normal de faire ou d'occuper en fonction de son genre.

62 collégiens (43 filles et 19 garçons) ont pu bénéficier de ces différents moments. Les jeunes ont pu confectionner au local des goûters et des repas équilibrés. Des jeunes ayant des compétences culinaires ont pu partager avec les éducateur.trices et les autres jeunes leur savoir-faire. L'équipe a œuvré pour que les garçons réalisent des tâches qu'ils désignaient en grande majorité comme étant inhérentes aux filles (ménage, vaisselle, nettoyage de la table, débarrassage). Ces stéréotypes sont également présents dans le discours de certaines jeunes filles.

Ces ateliers ont également été une opportunité pour avoir de nombreux échanges avec les jeunes et cela sur différentes thématiques (scolarité, alimentation, égalité filles/garçons, relations entre pairs, santé, sexualité, réseaux sociaux...). La coopération, l'entraide, le travail d'équipe ont été recherchés par l'équipe. Pour cela, ces ateliers ont été proposés en petits groupes (6 jeunes environ). Cela a permis de proposer des espaces de socialisation rendant favorables le développement de compétences relationnelles.

Ces temps ont également entraîné la création ou le renforcement du lien entre les jeunes et les éducateur.trices du service, ce qui a permis la réalisation de démarches individuelles.

4.4 Partenariat avec les établissements scolaires

Le partenariat avec l'ensemble des trois collèges de Villiers-le-Bel a pris forme il y a plusieurs années. Les liens sont quotidiens et de qualité.

L'équipe assure une présence sociale régulière à la sortie des établissements. Des rencontres fréquentes avec les CPE des différents établissements scolaires ou avec les assistants sociaux autour des situations complexes, nous permettent d'élaborer pour les jeunes les plus en difficulté, des réponses concertées et coordonnées (49 co-accompagnements en 2024).

Les collèges Martin Luther King et Léon Blum nous ont sollicités pour des actions de sensibilisation sur le thème des « bons usages des réseaux sociaux » des élèves du premier cycle (6^{ème} et 5^{ème}).

Le collège Saint Exupéry nous a sollicités pour une intervention de sensibilisation autour de la question des écrans dans le cadre d'une représentation théâtrale proposée par *Parallel Théâtre*.

Nous avons également été « point de passage » dans le cadre du rallye *Educap City organisé par l'antenne du Centre Départemental Loisirs Jeunes 95 de Villiers le Bel. Cette course d'orientation permettant de découvrir les institutions ainsi que les différents acteurs de sa ville a fait escale le jeudi 4 avril à Villiers le Bel. Nous avons pu présenter à 8 groupes de 6 jeunes notre service et nos missions.

**EDUCAP CITY est un tour de France de la citoyenneté destiné aux enfants de 8 à 14 ans, organisé sur tout le territoire à travers des rallyes civiques, culturels et sportifs. Lors de ces parcours d'orientation urbain, les enfants partent à la découverte des acteurs institutionnels, associatifs et économiques de la ville où ils grandissent et se construisent.*

Zoom sur un projet :



Du mois d'avril au mois de juin puis d'octobre à décembre, nous avons proposé des ateliers de ludo-pédagogie au sein du collège Martin Luther King durant un temps hebdomadaire de pause méridienne.

Suite à une première période d'expérimentation d'avril à juin qui s'est avérée concluante, nous avons déposé une fiche action auprès de la cité éducative de Villiers-le-Bel afin que cette action puisse entrer dans la programmation de la cité éducative. Nous avons été retenus dans le cadre de la programmation 2024 / 2025.

Ces ateliers de ludo pédagogie nous permettent de faire découvrir des jeux ludiques aux jeunes collégiens tout en traitant des sujets de société.

Les ressources pédagogiques utilisées permettent de travailler autour des thématiques suivantes : Egalité femme/homme, lutte contre les discriminations, sensibilisation au handicap, éducation au consentement, compétences psychosociales, harcèlement & comportements violents, comportements addictifs à risque, sexisme, écologie.

Ce temps hebdomadaire nous permet de créer du lien avec des jeunes qui ne sont pas connus par l'équipe mais également de maintenir ou d'approfondir le lien avec les jeunes connus. Le groupe est constitué de 6 à 8 jeunes et l'atelier est mené en binôme par deux professionnels.

Ces ressources ont également été utilisées sur le service de prévention spécialisée. Au fil du temps, les jeunes sont devenus demandeurs de leur utilisation.

4.5 Passerelle CM2

Dans un contexte de renouvellement d'équipe comme nous l'avons connu cette année avec l'arrivée de 4 éducatrices, nous n'avons pas mis en œuvre de projet spécifique dans le cadre de la passerelle CM2 – 6^{ème}. L'attention de l'équipe s'est portée dans un premier temps sur la découverte du territoire, des partenaires et des jeunes.

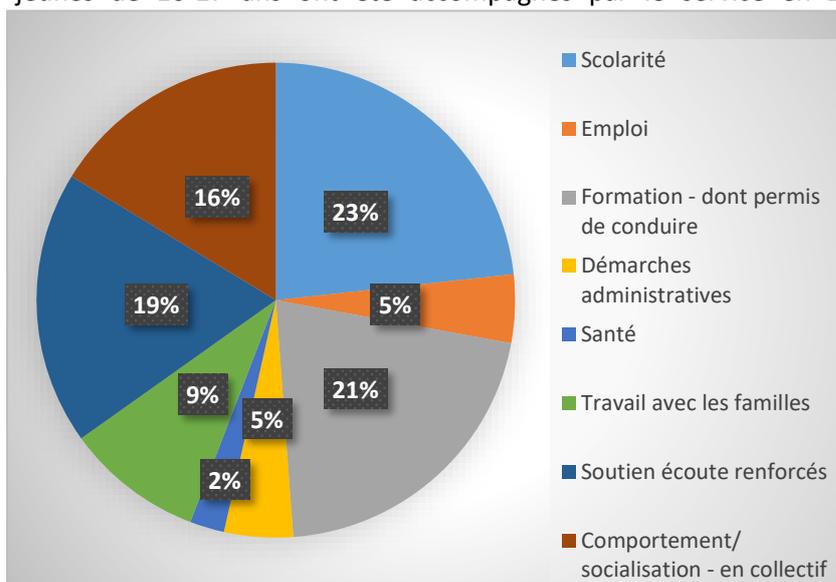
Pour 2025, une piste de réflexion pourra être menée avec la cité éducative afin de pouvoir proposer ponctuellement des ateliers de ludo-pédagogie auprès de CM2. Nous pourrions « profiter » du fait que les CM2 de l'école de la Cerisaie sont accueillis jusqu'à la fin de l'année scolaire au sein du collège Martin Luther King.

V. Accompagnement et actions auprès des 16/25

5.1 Thématiques d'accompagnement auprès des 16-17 ans

Le public 16-17 ans représente 18% du public accompagné par notre service de prévention spécialisée.

33 jeunes de 16-17 ans ont été accompagnés par le service en 2024. Cela représente une

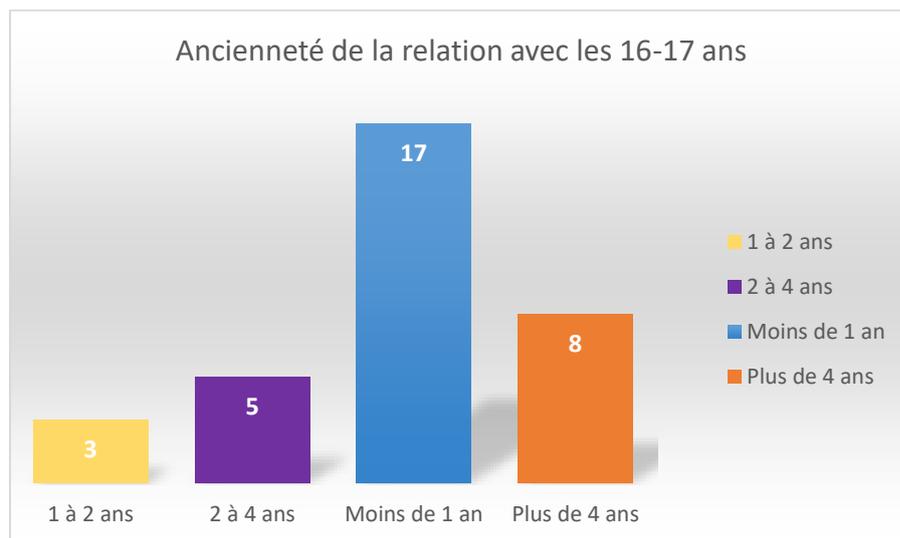


augmentation de 74% par rapport à 2023. 17 de ces 33 jeunes ont été rencontrés au cours de l'année. Ce chiffre montre que l'équipe, renforcée par plusieurs professionnelles a su accueillir ce nouveau public et proposer rapidement des accompagnements individuels, répondant ainsi aux demandes des jeunes.

19% des démarches ont été de l'écoute soutien renforcés, mettant en évidence le besoin des jeunes de cette tranche d'âge de pouvoir échanger et se confier à des adultes de référence. Cela montre également la relation de confiance qui existe entre les jeunes et l'équipe éducative.

Nous avons eu davantage de demandes pour réaliser des chantiers éducatifs. L'abaissement de l'âge du passage du permis de conduire est un élément d'explication de cette hausse.

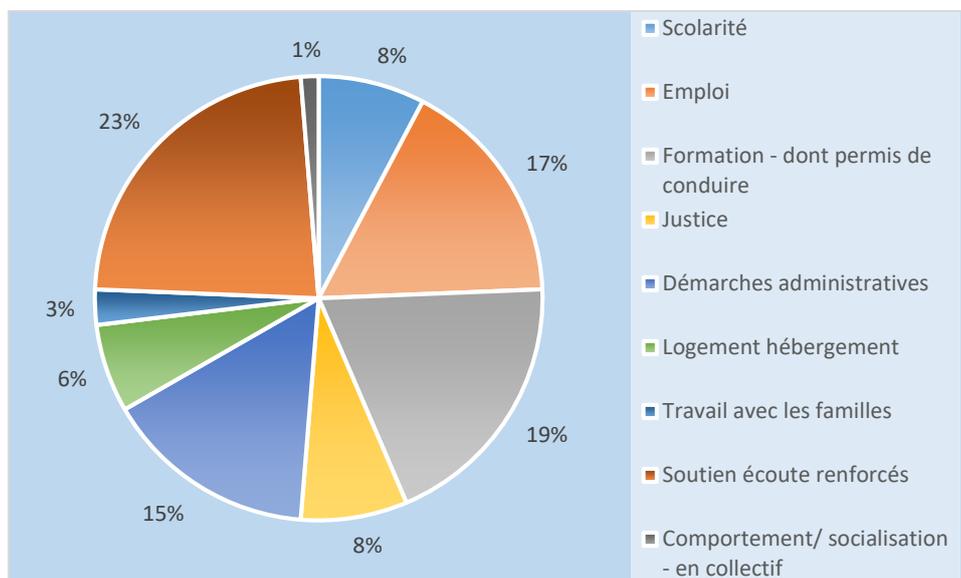
Les thématiques d'accompagnement les plus représentées sont celles de la scolarité, de la formation (dont permis de conduire) et du soutien écoute renforcés.



5.2 Zoom sur une situation : Mariame, 17 ans.

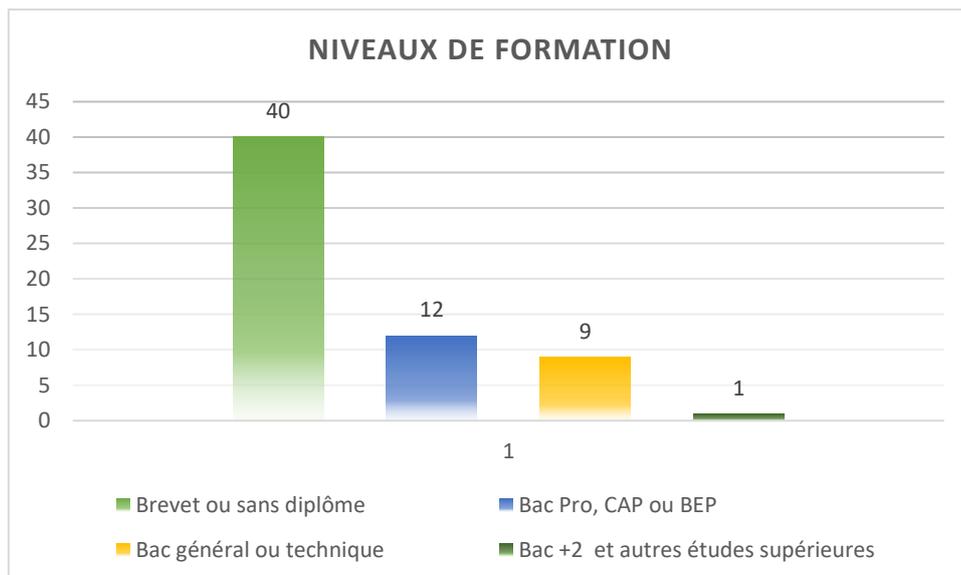
Mariame est une jeune de 17 ans accompagnée par le service de prévention spécialisée de Villiers-Le-Bel depuis février 2024. Elle a sollicité un entretien car elle était en situation de déscolarisation suite à un décrochage scolaire (défaut d'orientation post collège). Mariame connaissait notre service car nous avons accompagné deux de ses sœurs. Plusieurs entretiens individuels et un contact avec le proviseur adjoint du lycée ont permis à son éducatrice référente de faire une évaluation de la situation et de créer du lien avec la jeune. Une orientation vers le dispositif de l'AFPA (Promo 16/18 ans) a été proposée à Mariame et le lien a été fait afin de l'y accompagner. Elle y a effectué un parcours de 6 mois durant lequel elle a pu travailler son projet professionnel. Celui-ci a découlé sur une sortie en formation. A ce jour, Mariame est en contrat d'apprentissage dans le domaine de la vente. Elle sollicite son éducatrice référente quand elle en a besoin. Elle donne ainsi régulièrement de ses nouvelles et n'hésite pas à solliciter quand elle souhaite parler, échanger et/ou quand elle a des questionnements (santé, emploi, famille etc...). Mariame est une jeune très investie dans son accompagnement et a souhaité en dire quelques mots : « *j'ai gagné en confiance en moi ce qui m'a permis de réaliser des choses dont je ne me sentais pas capable auparavant. J'ai beaucoup progressé grâce au soutien apporté. Nos nombreuses discussions m'ont permis de me remettre en question et d'avancer. Les divers échanges m'ont motivé à passer mon code de la route ce qui est un objectif important pour moi* ».

5.3 Thématiques d'accompagnements auprès des 18-25 ans



Le public 18-25 ans représente 35% du public accompagné par notre service de prévention spécialisée.

En 2024, 17% des démarches réalisées avec les 18-25 ans concernent l'emploi. Comme pour la tranche d'âge des 16-17 ans, la part des démarches d'écoute soutien renforcés est importante pour le public 18-25 ans. Bien que la demande initiale concerne bien souvent l'insertion professionnelle (emploi, formation), les situations des jeunes que nous accompagnons sont majoritairement complexes et les freins à cette insertion parfois multiples. Ces démarches de recherches d'emploi ou de formation ne se concrétisent que peu du fait de ces freins existants (éloignement de l'emploi, absence de qualification ou de diplôme, décalage du rythme de vie, addictions...). Les entretiens individuels permettent petit à petit de faire prendre conscience aux jeunes de ces freins et permettent ainsi à l'éducateur.trice de travailler l'acceptation de ceux-ci. Ce travail soumet alors l'éducateur référent et le jeune à une temporalité qui varie en fonction des difficultés liées à la situation individuelle. Ces freins peuvent allonger et complexifier le parcours d'insertion de ce public.



Comme l'année précédente, 65% des jeunes de la tranche d'âge 18-25 ans ont un très faible niveau de qualification (brevet des collèges ou sans diplôme). L'employabilité de ces jeunes se retrouve impactée et les choix qui s'offrent à eux sont souvent très restreints. A défaut de pouvoir s'orienter vers un emploi qui les inspirent, ils se dirigent faute de mieux, vers des situations précaires (cdd, intérim). La poursuite d'études après l'obtention du baccalauréat, qu'il soit général, technologique ou professionnel, n'est pas toujours évidente pour notre public.

5.4 Zoom sur une situation : Jason, 22 ans.

Jason, 22 ans, est accompagné par notre service depuis 4 ans. Le premier contact avec l'équipe éducative s'est fait en lien avec une rixe et un climat de tension inter-quartiers. Il a pu exprimer des craintes et une insécurité liée à cette situation. Un espace d'écoute et de parole lui a été proposé ainsi qu'une orientation vers un accompagnement psychologique. Jason n'a pas pu se saisir de cette proposition. Néanmoins, il a pu créer une relation de confiance avec son éducateur référent.

Jason souhaitait trouver une formation ou un emploi suite à un CAP non obtenu. Il a été accompagné vers la mission locale mais du fait des tensions inter-quartiers, sa mobilité n'était pas possible. En parallèle de ces démarches, nous avons inscrit Jason au sein de notre auto-école associative et il a pu réaliser un premier chantier éducatif afin d'avoir un apport financier sous la forme d'une bourse. Parce qu'il avait besoin de s'éloigner de Villiers-le-Bel, nous avons accompagné son inscription au sein de l'EPIDE à Margny les Compiègne. Ce projet a été travaillé avec le jeune et sa mère. Après quelques mois, Jason a été exclu de l'EPIDE. Nous reprenons un accompagnement plus régulier. Encouragé et accompagné par son éducateur référent, il obtient son CAP Serrurier-métallier en candidat libre en juin 2023 ainsi que son permis de conduire quelques semaines après.

Malgré cette dynamique positive, il fait face à des problématiques judiciaires. Condamné à faire des TIG (Travail d'Intérêt Général), nous prenons contact avec le service chargé de l'exécution de cette peine afin de proposer qu'il les réalise au sein de la Ressourcerie d'IMAJ. A l'issue de ce travail d'intérêt général, Jason a intégré l'atelier chantier d'insertion bâtiment de notre association en contrat à durée déterminée d'insertion.

Après 4 mois de contrat, celui-ci a été rompu notamment car Jason n'a pas pu s'adapter au cadre, il était très absent. Nous lui avons proposé de participer à un chantier éducatif, afin de travailler avec lui les savoirs être nécessaires dans le milieu professionnel.

Il a accepté d'être accompagné pour rencontrer un psychologue. Ce travail thérapeutique est en cours, soutenu par son éducateur référent qui l'accompagne en parallèle dans ses démarches d'insertion professionnelle.

5.5 Projets menés et partenariats :

L'équipe a encadré 7 chantiers éducatifs en 2024. Ces chantiers ont été réalisés avec des jeunes âgés de 16 à 21 ans. 40 jeunes (21 filles et 19 garçons) ont ainsi pu bénéficier d'une bourse suite à leur participation à ces actions.

- 1001 Vies Habitat : tour Roger Salengro en juillet et octobre, financé par le bailleur 1001 Vies habitats.
- Patate Gouss en mai, financé par le bailleur 1001 Vies Habitats.
- Olympiades en juillet, financé par une subvention dans le cadre d'un appel à projets.
- Animation – Arts du Cirque dans le cadre des quartiers d'été en juillet et financé par l'appel à projets « Quartier d'été ».
- Le chantier « JET » (Journée des Entreprises et des Territoires) en septembre, financé par l'association PRO-JET. Lors de cet évènement, les jeunes ont été en charge de l'accueil du public et de guider les personnes pour le placement des véhicules sur le parking.
- PTCE : 3 ventes entre mai et décembre. Cette action est financée par le bailleur 1001 Vies Habitat et se déroule avec le PTCE de Goussainville.

Comme en témoigne la carte partenariale présente dans ce rapport d'activité, l'équipe éducative est en lien avec un large éventail de partenaires présents sur le territoire afin d'accompagner au mieux les jeunes et de trouver des réponses adaptées aux situations.

Zoom sur un projet : Chantier éducatif au sein de la Tour Roger Salengro.

Initiée en 2023 dans le cadre d'un premier chantier éducatif d'une semaine, la rénovation de la cage d'escalier de la Tour Roger Salengro située au sein du quartier du Puits-la-Marlière a pu être terminée en 2024. Pour cela, nous avons réalisé deux semaines de chantier (en juillet et octobre) afin de repeindre les 12 étages. Les bourses des jeunes ont été financées par le bailleur social « 1001 vies habitat » qui est un partenaire important pour notre service.

15 jeunes (7 filles et 8 garçons) âgés de 16 à 20 ans ont réalisé un travail conséquent et de qualité.



Ce travail contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants et permet aux jeunes d'avancer dans leur projet d'insertion sociale et professionnelle (formation au permis de conduire, BAFA...). Cela permet également à l'équipe éducative d'observer les jeunes dans un collectif en situation « professionnelle » et ainsi de travailler pendant et à l'issue du chantier en individuel, autour des difficultés repérées durant celui-ci.

LE PRIJ

De 2019 à 2024, l'association IMAJ s'est impliquée, dans le cadre d'un consortium, dans le PRIJ (Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse). Ce dispositif visait l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans des QPV et éloignés des dispositifs/institutions. L'objectif du PRIJ est de mettre en place un accompagnement rapproché du jeune et de l'inscrire au sein du réseau local d'acteurs de l'insertion. Le PRIJ a pris fin au 31/12/2024 sur le territoire Val-d'Oise-Est.

L'O2R

Notre association est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la DRIEETS "offre de repérage et de remobilisation" (O2R) pour le repérage, la remobilisation et l'accompagnement socio-professionnel des jeunes les plus éloignés de l'emploi. Ainsi, nous avons obtenu un financement pour la période du 1er novembre 2024 au 30 octobre 2027, pour la mise en œuvre d'un dispositif dédié « Adelante ». Ce dispositif s'appuiera sur les services de prévention spécialisée d'IMAJ pour identifier les jeunes les plus éloignés de l'emploi ou des dispositifs d'insertion. Les jeunes accéderont à un programme de remobilisation dynamique et intensif, à un accompagnement individualisé et à une immersion progressive dans le monde professionnel, adaptée au rythme des jeunes.

VI. Actions en faveur de l'égalité H/F

Depuis 2021, l'association s'est engagée dans un projet durable de promotion de l'égalité femmes-hommes, permettant de sensibiliser les professionnels aux questions liées à l'égalité de genre et d'acquérir l'expertise nécessaire à la mise en œuvre d'actions éducatives favorisant l'égalité en direction du public.

L'objectif est de mieux outiller les professionnels sur ces questions en procédant par étape :

- Permettre aux professionnels d'interroger leurs propres représentations en lien avec les pratiques professionnelles et les mettre au travail.
- Acquérir une expertise suffisante pour intervenir en faveur de l'égalité en évitant des erreurs qui peuvent parfois être contreproductives.
- Travailler transversalement à la recherche et la construction d'outils pédagogiques que nous pourrions utiliser auprès des jeunes sur ces questions.
- Développer une culture de l'égalité et penser cette question de façon transversale et quotidienne.

Ce programme de formation a été soutenu par le Conseil Départemental du Val-d'Oise et a fait l'objet d'un financement spécifique.

En 2024, l'ensemble des professionnels de la prévention spécialisée IMAJ a pu bénéficier d'un atelier, animé par une formatrice extérieure, afin d'approfondir les stratégies et actions à mettre en œuvre pour agir en faveur de l'égalité Femmes/Hommes.

Nous avons constitué un groupe de travail régulier spécifiquement dédié à la construction d'outils de sensibilisation, et à l'utilisation de jeux de ludo-pédagogie permettant de promouvoir l'égalité.

Les équipes ont suivi une formation de trois jours, intitulée « Animer une intervention sur la vie relationnelle, affective et sexuelle auprès des adolescents ». Le coût de cette formation a été pris en charge par le Conseil départemental du Val-d'Oise et la Cité éducative de Villiers-le-Bel.

Ces différents temps de travail concourent ainsi à un appui supplémentaire dans la réalisation d'actions en direction des jeunes.

La proportion de filles accueillies par notre service de Villiers-le-Bel est en augmentation d'année en année. Pour exemple, sur 285 jeunes ayant bénéficié des actions collectives proposées par l'équipe éducative en 2024, 76% était des filles.

Au local, une communication et un affichage à destination des jeunes a été déployé et constitue une invitation à aborder le sujet, tandis que des actions spécifiques pour travailler l'égalité auprès du public, en mixité ou en non-mixité sont proposées :

- De nombreux échanges ont conduit à des débats avec les jeunes autour des questions d'égalité filles / garçons, des relations entre pairs, de la vie affective, sexuelle.
- Un atelier co-animé avec l'association « voisins malins » a été mené auprès de 6 collégiens sur les dangers des réseaux sociaux et notamment des violences de genre qui peuvent en découler (harcèlement, chantage...).
- Des ateliers cuisines ont été réalisés au local permettant de mettre au travail les filles et les garçons sur les « places et les tâches assignées en fonction du genre ».
- L'équipe œuvre à la déconstruction de certains stéréotypes qui sont parfois bien ancrés dans le discours des jeunes notamment de la tranche d'âge 18-25 ans.

VII. Utilisation des réseaux sociaux

L'association IMAJ a intégré depuis plusieurs années l'utilisation des réseaux sociaux dans ses pratiques éducatives en établissant des règles éthiques et déontologiques pour leur utilisation par les professionnels.

L'utilisation des réseaux est aujourd'hui un outil supplémentaire pleinement investi par les équipes pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux

Le service de prévention spécialisé de Villiers-le-Bel est doté de trois smartphones et un temps est consacré, de manière hebdomadaire (2 heures par semaine en moyenne), pour alimenter les réseaux. L'utilisation est supervisée par le chef de service, en respectant strictement le droit à la déconnexion.

Nous n'avons pas défini à ce jour de référent réseaux, l'utilisation fait l'objet d'une pratique collective, avec toutefois des disparités entre professionnels, souvent liées à leur appétence pour les outils numériques.

Afin d'être en lien avec les jeunes, nous utilisons les outils numériques suivants : Snapchat et Instagram.

Snapchat reste le réseau social le plus pratiqué par l'équipe. Il permet de maintenir et de développer le lien avec les jeunes via une application qu'ils utilisent quotidiennement. Le service intervient dans ce média dans son lien au public, de façon plutôt classique, par des échanges de messages par exemple et également dans une communication collective facilitée lors de l'organisation d'actions collectives, par la création de groupes spécifiques à l'organisation d'une activité.

Le service utilise ce réseau comme un outil dans sa communication avec le public à travers des publications de stories, permettant la diffusion d'informations relatives au service, ou d'événements locaux.

L'association IMAJ se mobilise aussi sur LinkedIn, permettant de valoriser les actions collectives des différentes équipes des services de prévention spécialisée et des équipes des services d'insertion.

L'équipe est en lien sur les réseaux sociaux avec 68% des jeunes accompagnés (augmentation de 8 points par rapport à 2023). Les réseaux sociaux sont donc un outil important de maintien du lien et, fait nouveau, ils ont constitué un vecteur de première rencontre pour 13 jeunes en 2024.

7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux

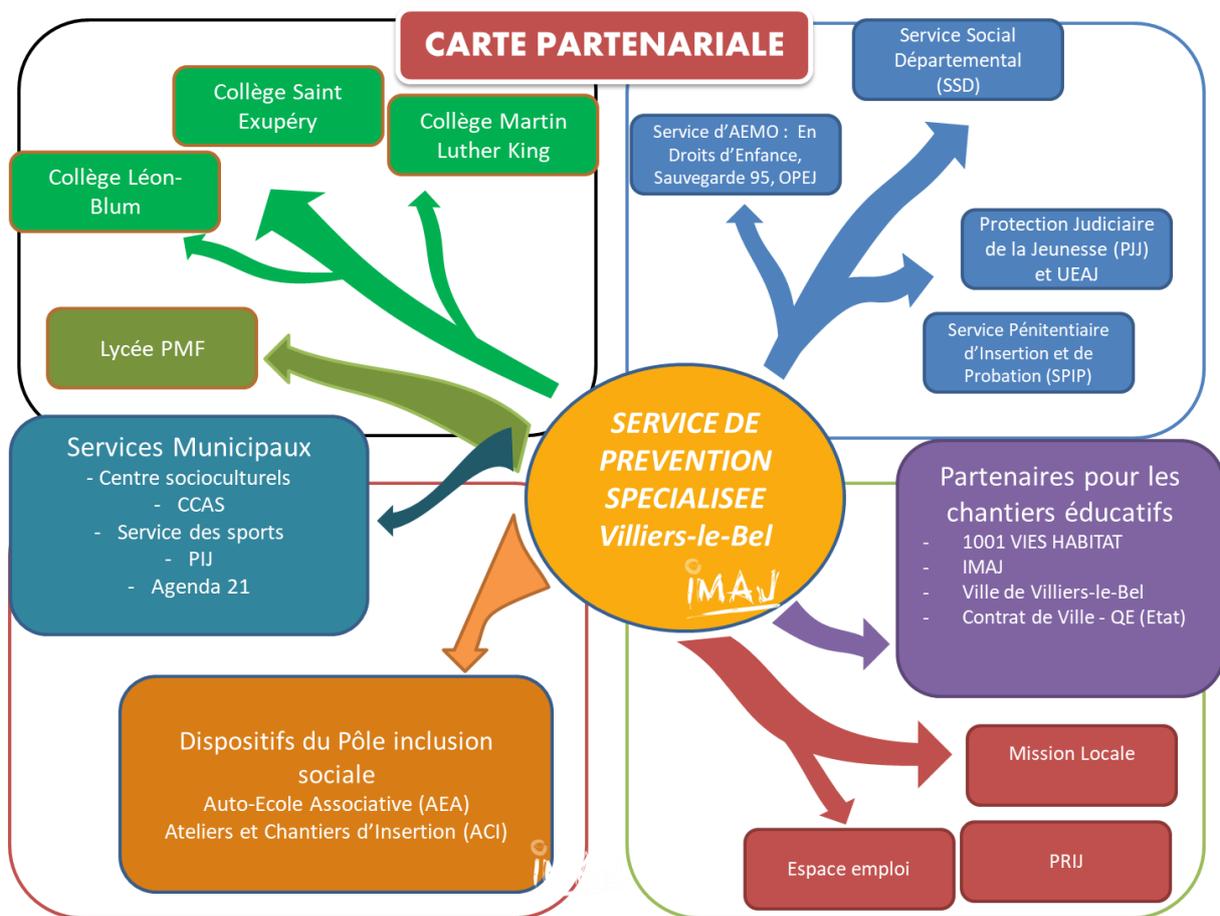
Dans le cadre des CESCE (comité d'éducation à la santé, la citoyenneté et l'environnement) plusieurs actions de sensibilisation ont été menées en 2024 :

- Sensibilisation sur les bons usages des réseaux sociaux auprès de l'ensemble des classes du niveau 6ème du collège Martin Luther King
- Animation d'un débat suite à la pièce de théâtre « ECRANS » de l'association Parallel théâtre au collège Saint-Exupéry pour toutes les classes du niveau 5ème.
- Participation aux actions de sensibilisation et de lutte contre le harcèlement au collège Saint Exupéry le jeudi 14 novembre 2024.

Tout au long de l'année, l'équipe éducative œuvre également à prévenir des risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux durant les accompagnements individuels et des temps d'échanges au local en petits groupes.

VIII PARTENARIATS ET PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

8.1 Carte partenariale



8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ (AEA / ACI)

- Avec l'AEA

Pour l'année 2024, l'équipe de prévention spécialisée est à l'origine de 4 orientations. Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement exclu à l'égard de certains publics et présente un frein à l'accès à certains emplois exigeant une forte mobilité.

Le permis de conduire est un formidable outil d'insertion professionnelle et d'intégration sociale ; il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes et adultes en difficultés. Il est à noter que certains jeunes ont pu financer partiellement leur permis de conduire grâce à la bourse acquise à l'issue d'un chantier éducatif.

- Avec les ACI

Cette année, **6 jeunes ont été orientés par l'équipe éducative** de Villiers-le-Bel aux ateliers chantiers d'insertion. Sur ces 6 jeunes, 4 ont été embauchés, 1 ne s'est pas présenté et 1 orienté en fin d'année commencera en 2025.

Ceux qui ont pu réaliser un parcours ont ainsi pu découvrir différents métiers en bénéficiant d'un accompagnement spécifique visant leur insertion sociale et professionnelle. Les ateliers et chantiers d'insertion visent à :

- La remobilisation sur le plan socioprofessionnel,
- L'acquisition de savoir-être et de savoir-faire mobilisables en milieu professionnel,
- L'acquisition de compétences de base nécessaires à l'entrée en formation, en emploi en structure d'insertion (ETTI notamment), en contrat d'apprentissage ou en emploi classique.

8.3 Partenariats actifs en 2024

La transversalité de nos actions et de notre expertise de terrain (connaissance des publics, évolution des quartiers et de leurs problématiques) encourage certains partenaires à solliciter notre présence et notre participation à différents dispositifs locaux de concertation.

La coordination de nos actions avec l'ensemble des acteurs et dispositifs existants nous paraît incontournable pour mener à bien nos missions de manière efficace. Notre participation nous permet de consolider notre travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux et d'améliorer nos modes d'intervention.

En effet, nos connaissances, constats et interrogations concernant les besoins propres à notre territoire d'intervention nous semblent devoir être partagés avec l'ensemble de nos partenaires œuvrant eux aussi pour le développement social local. Les échanges émergeant de ces rencontres nous ont ainsi permis de mutualiser nos compétences respectives afin d'affiner notre analyse des besoins socio-éducatifs locaux. Voici donc les principales instances locales de réflexion, de consultation et de coordination auxquelles l'équipe éducative a participé en 2024 :

- **Rendez-vous des acteurs jeunesse** : A l'initiative du service jeunesse de la ville de Villiers-le-Bel, une instance réunissant les différents acteurs en lien avec le public jeune a été (re)créée depuis l'année 2023 afin de favoriser l'interconnaissance des acteurs, partager des ressources et susciter des créations de projets partenariaux. Nous participons aux différents temps proposés.
- **Cellule de veille éducative** : La cellule de veille éducative a vu son format évoluer en 2024 afin de relancer une dynamique autour de cette instance qui réunit, localement, les chefs d'établissements scolaires (collèges et lycée) avec les intervenants sociaux, les directeurs des centres-sociaux culturels, le chargé de mission du CLSPDR, la responsable de la mission jeunesse, la directrice des centres sociaux et de la jeunesse, la coordinatrice des acteurs jeunesse et le chef de service de notre équipe. Cette instance permet d'établir un état des lieux sur la commune, de repérer les jeunes en rupture ou en voie de rupture scolaire, de préparer les solutions qui leur seront offertes et les mettre en œuvre. Il s'agit bien ici de traiter des situations individuelles de jeunes et de leur famille mais aussi de situations de groupes.
- **Comité Local de Sécurité, de Prévention de la Délinquance et de la radicalisation (CLSPDR)** : C'est une instance de concertation entre institutions et organismes publics et privés concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité et la délinquance. Elle vise à animer une

réflexion collective et à organiser les actions conduites au titre du Contrat Local de Sécurité. Elle regroupe élus, services de la ville, police nationale, représentants du Ministère de la Justice, service social départemental, bailleurs sociaux, service de prévention spécialisée, etc. Cette instance nous permet de croiser nos observations concernant l'évolution des tendances et les difficultés repérées par chacun et de mutualiser nos expertises pour proposer d'éventuelles actions à mettre en œuvre.

- **Réunion d'équipe pluridisciplinaire de soutien dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE) :** Cette rencontre a lieu trois fois par mois. Elle réunit des professionnels de l'action sociale et de l'Education Nationale. Ces instances permettent d'échanger à propos des situations familiales accompagnées par la PRE afin d'évaluer les actions et les mesures à mettre en œuvre pour contribuer à l'épanouissement des jeunes concernés. Nous participons habituellement aux instances pour chacun des collèges, même si, pour une partie de l'année 2023 (septembre à décembre), l'équipe éducative en sous-effectif, n'a pas eu la possibilité de se mobiliser sur l'ensemble de ces rencontres.
- **Intégration du public 11-15 ans au PEDT (Projet Éducatif de Territoire) :** En vue de l'intégration du public 11/15 ans au PEDT 2025/2028, nous avons participé au lancement d'une séquence de travail ayant pour objectif de constituer un réseau d'acteurs de la jeunesse. En plus de la création de ce réseau, cette séquence de travail va produire un diagnostic des actions existantes sur la ville mais également des difficultés repérées par les professionnels pour ce public. La finalité est la création d'une feuille de route qui sera intégrée au prochain projet éducatif de territoire. Elle fixera des objectifs et des axes de travail concernant diverses thématiques (mobilité, éducation, santé etc...) à destination de ce public.
- **Coordination territoriale de quartier :** Ces instances de coordination de quartier sont pilotées par l'agent de développement local et de quartier ainsi que la direction de la maison de quartier ; elles ont pour objectif de favoriser des rencontres régulières (une fois tous les deux mois) entre les acteurs qui agissent sur un même quartier. Nous avons principalement participé à la coordination du quartier DLM pour cette période 2024.
- **Groupe de Travail Opérationnel (GTO) du Plan Régional Insertion Jeunesse :** Depuis décembre 2019, la Mission locale organise des groupes de travail réunissant un réseau d'acteurs de l'insertion professionnelle afin de présenter des situations de jeunes repérés dans le cadre du dispositif du PRIJ. En plus des GTO, la coordinatrice du PRIJ sur notre secteur d'intervention vient tous les 2 mois rencontrer l'équipe afin de suivre les actions engagées avec les jeunes repérés, et de vérifier que l'accompagnement proposé fonctionne. Ces réunions de suivi, permettent sans aucun doute, de coordonner les différents professionnels qui peuvent être associés à l'accompagnement du public.
- **Diverses manifestations :** Nous sommes convaincus de l'importance de participer aux manifestations locales et de contribuer au développement de la vie sociale de la commune. Nous avons notamment participé au forum des associations organisé par la ville en septembre. Ce fut l'occasion de créer de nouveaux contacts avec des habitants, d'échanger avec d'autres associations que nous ne côtoyons pas forcément le reste de l'année. Le service s'est également impliqué sur différents événements comme des animations dans le cadre des « quartiers d'été, ou les « Noël solidaire » des centres socio-culturels. Nous avons également tenu un stand dans le cadre du forum ambition réussite en décembre 2024 à destination des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} des différents collèges de la ville.

Nous avons accompagné des jeunes sur les différents forums de l'emploi proposés sur la ville (terrasse de l'emploi) organisés par le Point Information Jeunesse.

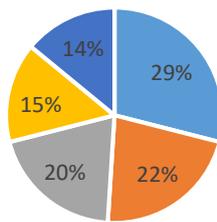
Villiers-le-Bel, le 31 mars 2025

Document rédigé par Mathieu Lieuré, chef de service éducatif

Avec la participation indispensable de l'équipe éducative.

ANNEXES

Répartition du temps de travail de l'équipe
éducative en 2024



- Travail de rue / présence sociale
- Actions collectives
- Accompagnement individuel
- Réunions
- Travail administratif

Tableau 3 : Présentation du public touché

	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Jeunes connus													
<i>Dont : jeunes touchés dans le cadre des actions collectives menées au sein des établissements scolaires</i>													
<i>Dont : jeunes touchés dans le cadre des actions spécifiques individuelles et dispositifs partenariaux menés dans les établissements scolaires</i>													
Jeunes en accroche													78
Jeunes en accompagnement éducatif	3		9	17	17	34	20	13	20	44		5	182
TOTAL	3	0	9	17	17	34	20	13	20	44	0	5	
TOTAL	3		26		51		33		64		5		
FILLES	69	38%											
GARÇONS	113	62%											
TOTAL	182												
-11 ans	3	2%											
11 - 13 ans	26	14%											
14 - 15 ans	51	28%											
16-17 ans	33	18%											
18-25 ans	64	35%											
+ 25 ans	5	3%											

Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue					1		1					1	3
Réseau informel	3		6	2	12	15	14	9	11	22		3	97
Réseau institutionnel			3	14	4	19	5	4	4	15		1	69
Réseaux sociaux				1					5	7			13
TOTAL	3	0	9	17	17	34	20	13	20	44	0	5	182
Situation familiale													
Célibataire	3		9	17	17	34	19	13	18	42		5	177
En couple							1						1
En couple avec enfant									1				1
Parent isolé									1	2			3
TOTAL	3	0	9	17	17	34	20	13	20	44	0	5	182
Lien via les réseaux sociaux													
Pas de lien via les réseaux sociaux	3		3	4	5	8	6	3	9	15		2	58
Lien via les réseaux sociaux			6	13	12	26	14	10	11	29		3	124
TOTAL	3	0	9	17	17	34	20	13	20	44	0	5	182
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an	3		9	16	11	25	11	6	6	6		1	94
Ancienneté >=1 et < 2 ans				1	4	3	2	1	1	2			14
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans					1	4	4	1		12			22
Ancienneté >= 4 ans					1	2	3	5	13	24		4	52
TOTAL	3	0	9	17	17	34	20	13	20	44	0	5	182
Situation													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire	3		5	7	14	23	19	10	6	9		1	97
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire			4	9	3	11		3	2	7			39
Déscolarisé (sans affectation)				1					2	3			6
En emploi									4	5		1	10
En formation							1		2	3			6
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation									4	13		3	20
Sans projet professionnel ou scolaire										4			4
TOTAL	3	0	9	17	17	34	20	13	20	44	0	5	182
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme	3		9	17	17	34	16	12	11	29		4	152
Bac Pro, CAP ou BEP								1	4	8		1	14
Bac général ou technique									5	4			9
Bac +2 et autres études supérieures										1			1
TOTAL	3	0	9	17	17	34	16	13	20	42	0	5	176

Mode d'entrée en relation		
Rue	3	2%
Réseau informel	97	53%
Réseau institutionnel	69	38%
Réseaux sociaux	13	7%
TOTAL	182	
Situation familiale		
Célibataire	177	97%
En couple	1	1%
En couple avec enfant	1	1%
Parent isolé	3	2%
Lien via les réseaux sociaux		
Pas de lien via les réseaux sociaux	58	32%
Lien via les réseaux sociaux	124	68%
Ancienneté de la relation		
Ancienneté < 1 an	94	52%
Ancienneté >=1 et < 2 ans	14	8%
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans	22	12%
Ancienneté >= 4 ans	52	29%
Situation		
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire	97	53%
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire	39	21%
Déscolarisé (sans affectation)	6	3%
En emploi	10	5%
En formation	6	3%
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation	20	11%
Sans projet professionnel ou scolaire	4	2%
	182	
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)		
Brevet ou sans diplôme	152	86%
Bac Pro, CAP ou BEP	14	8%
Bac général ou technique	9	5%
Bac +2 et autres études supérieures	1	1%
TOTAL	176	

Tableau 5 :Thématiques d'accompagnement

Thématiques d'accompagnement	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité	3		4	12	6	19	5	5	1	5			60
Emploi							1	1	3	10		1	16
Formation - dont permis de conduire							5	4	7	8			24
Justice			1	1						6		1	9
Démarches administratives					1	2	2		3	9		1	18
Santé						1	1						2
Logement hébergement									3	2			5
Travail avec les familles	1		7	12	4	12	2	2		2			42
Soutien écoute renforcés	1		5	3	7	10	6	2	8	10			52
Comportement/ socialisation - en collectif			3	1	7	11	6	1		1			30
Sensibilisation/ prévention - en collectif						1							1
TOTAL	5	0	20	29	25	56	28	15	25	53	0	3	259



CHARTRE CONCERNANT L'UTILISATION DES OUTILS NUMERIQUES ET RESEAUX SOCIAUX

La présente charte a pour vocation de présenter les engagements et le cadre déontologique d'utilisation des réseaux sociaux de l'ensemble des professionnel-le-s de prévention spécialisée au sein de l'association IMAJ quel que soit leur statut. Cette présence numérique vient en complémentarité des missions de prévention spécialisée et en aucun cas se substituer à elles.

1. Intentions :

Complémentarité numérique et présenteielle :

L'utilisation des réseaux sociaux vient en complémentarité des missions dévolues à la structure et ne se substitue en aucun cas à elle. Elle est au service de la relation éducative. Elle constitue un outil supplémentaire pour se mettre en lien avec le public accompagné, accompagner et prévenir les usages des jeunes et s'informer dans le cadre de la veille sociale. L'utilisation des réseaux et outils numériques vise à favoriser une continuité de l'accompagnement.

L'utilisation des réseaux sociaux n'a pas pour objectif de contrôler ou surveiller les jeunes.

2. Déontologie et valeurs

Chaque professionnel exerce dans le respect des valeurs et des missions de l'association IMAJ qu'elle ou il représente, du règlement intérieur et de sa « charte d'utilisation des moyens informatiques » et plus largement dans le respect de la législation française.

Chaque signataire s'engage à respecter les principes fondamentaux suivants :

- Respect des valeurs de la république et laïcité
- Respect de la dignité de la personne
- Interdiction du prosélytisme et de l'incitation à la haine

L'utilisation éducative des réseaux sociaux exclut toute démarche commerciale.

Chaque signataire s'engage à ne pas avoir de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et à ne pas exercer une pratique sectaire.

La diffusion de contenus à caractères pédophiles, pornographiques, racistes, négationnistes, injurieux, diffamatoires, obscènes, violents ou portant atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité est interdite et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

3. Ligne éditoriale et posture :

Les informations publiées sur les réseaux sociaux des services de prévention spécialisée IMAJ sont centrées sur les missions de prévention spécialisée, sur un public spécifique et sur un territoire.

Les informations publiées visent à partager l'accès à des informations du territoire ou utiles pour un grand nombre de jeunes et informer sur les actions de l'équipe.

Le/la Chef-fe de service est garant-e des publications.

Dans les publications comme dans le lien avec le public par messagerie, le signataire s'engage à utiliser un langage compréhensible et professionnel.

Si le/la jeune est en lien de manière inappropriée ou s'il/elle partage des contenus inappropriés l'équipe s'autorise, dans la mesure du possible, à reprendre cela avec lui/elle.

4. Paramétrage, accessibilité et identification :

Profil : la définition du profil (public / privé) est déterminée par chaque service et en fonction du réseau utilisé.

Mot de passe des comptes : L'équipe et le/la Chef-fe de service ont accès aux mots de passe

Nom du compte : Imaj- nom du service

Photo de profil : Logo Imaj

5. Information des utilisateurs-trices et libre-adhésion:

L'information de nos réseaux fait l'objet d'un affichage au local mentionnant le pseudo ou le snapcode.

La charte d'utilisation est affichée au local.

Notre démarche sur les réseaux sociaux est expliquée aux jeunes lors des entretiens et des rencontres.

Une vignette explicative est envoyée aux jeunes dès la demande d'ami.

Chaque service détermine ses pratiques vis-à-vis de la consultation des stories et des comptes des jeunes. Les professionnels, dans un souci de transparence annonceront auprès des jeunes leur position sur le fait d'aller voir la story et/ou le compte.

Le-la jeune utilisateur-trice a le choix d'accepter ou de refuser les demandes d'ajout faites par les professionnel-les, et/ou de solliciter la demande.

Il/elle a la liberté de ne pas répondre à un message. Les professionnel-les n'insisteront pas si le/la jeune ne souhaite pas être en lien et qu'il/elle nomme ce refus.

Notre intervention professionnelle doit pouvoir se situer et être repérable. Les messages envoyés aux jeunes devront mentionner qui en est l'auteur.

6. Age légal d'utilisation

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal des différents réseaux sociaux.

Dans la situation où un-e jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un media social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un media social lui seront expliquées. Le/la professionnel-le pourra faire le choix de communiquer avec lui-elle tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible.

7. Droit à l'image :

Il est Interdit de publier des photos d'une personne dans un lieu privé sans son consentement (cf article 9 du code civil, article 226-1 et suivants du code pénal).

Il est donc indispensable d'avoir une autorisation écrite pour publier des photos des jeunes. D'une manière générale, il est attendu de privilégier la publication de photos où les jeunes ne sont pas identifiables.

8. Respect de la vie privée :

Le signataire veille à ce que son espace numérique soit maintenu à jour afin de garantir le respect du principe de confidentialité et d'anonymat le cas échéant.

Le signataire veillera à ne rien divulguer des informations personnelles et tentera de mener autant que possible les suivis individuels en présentiel.

9. Droit à la déconnexion :

La pratique attendue est d'éteindre les téléphones de service et les outils numériques professionnels en dehors des horaires de travail. L'utilisation des réseaux sociaux et du téléphone professionnel à des fins professionnelles est interdite en dehors du temps de travail.

10. Secret professionnel et partage d'information.

Dans le cadre de la mission de protection de l'enfance inscrite dans le code de l'action sociale et des familles, la prévention spécialisée est soumise au secret professionnel.

En ce qui concerne le partage d'information dans le cadre de la protection de l'enfance : « *Les personnes soumises au secret professionnel qui mettent en œuvre la protection de l'enfance ou qui apportent leur concours sont autorisées à partager entre elles des informations à caractère secret afin d'évaluer une situation individuelle* ». Dans ce cadre, « *sauf intérêt contraire de l'enfant, le père, la mère, toute autre personne exerçant l'autorité parentale ou le tuteur sont préalablement informés de cette transmission selon les modalités adaptées* » (Article L226-2 du CASF)

En ce qui concerne la protection des mineurs en danger et le recueil des informations préoccupantes : « *Toute personne participant aux missions du service de l'aide sociale à l'enfance est tenue au secret professionnel sous les peines et dans les conditions prévues par les articles 226-13 et 226-14 du code pénal. Elle est tenue de transmettre sans délai au président du conseil départemental ou au responsable désigné par lui toute information nécessaire pour déterminer les mesures dont les mineurs et leur famille peuvent bénéficier* »

Les situations complexes « numériques » seront traitées et analysées dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.



6 RUE DE PARIS,
95330 DOMONT



Association IMAJ



Association IMAJ



association.imaj

